



ÉTAT DE LA SITUATION DE LA MAÎTRISE AU QUÉBEC

RAPPORT DÉPOSÉ PAR LE COMITÉ ADESAQ SUR LA NATURE, LA STRUCTURE ET LES ACTIVITÉS ASSOCIÉES À LA MAÎTRISE AU QUÉBEC (PARTIE I)

SEPTEMBRE 2007

SOMMAIRE

Ce rapport se divise en quatre parties. La **première partie** du rapport présente le Comité et son mandat. Les membres de l'ADESAQ ont formé le *Comité sur la nature, la structure et les activités associées à la maîtrise au Québec* afin de vérifier des perceptions sur la durée des études et la déperdition des effectifs. Le Comité a été mandaté pour effectuer une réflexion sur la nature, la structure et les activités associées à la maîtrise au Québec dans un contexte canadien et international.

La **deuxième partie** est consacrée à la structure des programmes et la durée réglementaire des études de maîtrise au Québec, au Canada et aux États-Unis.

L'étude de la structure des programmes de maîtrise au Québec s'appuie sur des données distinguant d'une part les maîtrises cours et d'autre part les maîtrises recherche et maîtrises avec stage. Un échantillon de 36 programmes provenant d'établissements universitaires du Québec¹ a permis d'établir qu'un total de 45 crédits semble être la norme, que la structure varie d'un établissement à l'autre et même d'un programme à l'autre et que la durée réglementaire normale prévue est de 6 trimestres pour un étudiant inscrit à plein temps. La durée maximale réglementaire varie de 9 à 13 trimestres. L'écart entre la durée normale réglementaire des études et la durée sur laquelle est basé le financement gouvernemental au Québec est de l'ordre du simple au double.

Pour les programmes canadiens hors Québec et américains, 63 programmes ont été analysés incluant les maîtrises recherche et les maîtrises cours.² Ces données canadiennes hors Québec et américaines permettent d'estimer que les programmes de maîtrise comportent en moyenne 31 crédits pour une durée réglementaire d'environ 1 trimestre de moins qu'au Québec.

En se basant sur l'estimation des crédits des programmes hors Québec, on observe presque toujours 15 crédits de moins dans ces programmes. La structure de ces programmes apparaît aussi diversifiée que ceux offerts par les établissements québécois.

La **troisième partie** tente d'inventorier les objectifs et les compétences visés par les programmes de maîtrise au Québec, à les comparer avec ceux de la grille de la CREPUQ et à dégager des similitudes avec ceux d'établissements canadiens hors Québec. Une compilation des objectifs et compétences mentionnés fréquemment dans le descriptif des programmes des 8 établissements québécois ayant soumis un échantillon de leurs programmes de maîtrise met en évidence les plus fréquents tels que : *Acquérir et approfondir des connaissances et des concepts théoriques liés au domaine d'études* et *Acquérir les compétences nécessaires à l'application de méthodologies, à la recherche et à l'analyse*.

L'étude de la Grille de compétences la CREPUQ pour la maîtrise comprend dans l'ensemble, des éléments communs à tous les programmes de maîtrise au Québec. Le Comité constate que les attentes mentionnées dans cette grille sont généralement trop élevées pour des études au niveau de la maîtrise et relèvent souvent du niveau doctoral. Quelques programmes d'établissements hors Québec affichent des objectifs ou compétences similaires aux programmes québécois. Les informations spécifiques sur les compétences et leur niveau visés par la maîtrise sont difficilement accessibles tant au Québec, qu'ailleurs au Canada ou aux États-Unis.

¹ Les établissements participants étaient l'Université Concordia, HEC Montréal, l'Université Laval, l'Université McGill, l'Université de Montréal, l'École Polytechnique, l'Université de Sherbrooke et l'UQAM.

² Cet échantillon comprend 17 programmes de maîtrise de 5 universités canadiennes hors Québec et 46 programmes de maîtrise de 20 universités américaines.

La **quatrième partie** dresse un portrait récent, à l'automne 2005, de la situation au Québec par l'obtention de données relatives à la cohorte de l'automne 2000.³

Tous les établissements universitaires québécois offrant des programmes d'études supérieures ont fourni les données demandées, ceci représentant un total de 8093 étudiants dont 49,8 % en maîtrise cours et 50,2 % en maîtrise recherche.

Les données sur la diplomation et la durée des études permettent de constater que le taux de diplomation à la maîtrise cours est de 72,4 % pour un nombre moyen de 6,2 trimestres tandis qu'à la maîtrise recherche le taux de diplomation est de 64,4 % pour une durée moyenne des études de 7,8 trimestres. Ainsi, la durée des études pour la maîtrise recherche est d'un trimestre et demi plus longue qu'en maîtrise cours.

Le taux de diplomation varie grandement d'un domaine à l'autre. Par exemple, les sciences administratives détiennent le plus grand pourcentage d'inscriptions en maîtrise cours tandis qu'en maîtrise recherche, ce sont les sciences humaines qui arrivent en premier. Soulignons que le domaine des arts se classe en tête pour le taux de diplomation.

Le taux québécois de diplomation de la cohorte 2000 est légèrement supérieur aux résultats des 3 établissements québécois répertoriés dans l'étude du G-10 réalisée pour la cohorte de 1993. Les 3 établissements québécois avaient atteint 66,8 % de diplomation. Le taux d'abandon des études de la cohorte 2000 à la maîtrise recherche avec 35 % dépasse de 7 points le taux d'abandon de la maîtrise cours qui se situe à 24 %. Le taux d'abandon varie aussi de façon importante selon le domaine d'études. Les abandons se produisent davantage en début de programme pour les maîtrises cours atteignant 46,2 % d'abandons durant les 2 premiers trimestres et 30,8 % pendant les trimestres 3 à 5 en comparaison avec le fait que les abandons surviennent plus tardivement en maîtrise recherche avec 31,5 % d'abandons dans les 2 premiers trimestres, suivi de 27,8 % pour les trimestres 3 à 5.

Enfin, la déperdition des effectifs des étudiants du Québec est plus grande que celle des programmes de maîtrise des autres provinces canadiennes.

Le Comité conclut que la situation de la maîtrise au Québec ne semble pas tout à fait en phase avec celle qui prévaut ailleurs au Canada et aux États-Unis même en tenant compte de notre culture académique et de nos besoins économiques et industriels. Le Comité croit nécessaire de poursuivre sa réflexion afin de proposer, dans un second rapport, des recommandations et des pistes d'action.

³ À l'automne 2000, les étudiants de cette cohorte en étaient à leur premier trimestre d'inscription à la maîtrise.

TABLE DES MATIÈRES

Sommaire	ii
Liste des tableaux	vi
Liste des figures	viii
Lexique	ix
Introduction	1
1 Membres et mandat du Comité	1
2 Structure des programmes et durée réglementaire des études de maîtrise	2
2.1 Au Québec.....	2
2.2 Au Canada (hors Québec) et aux États-Unis.....	5
3 Objectifs et compétences visés par les programmes de maîtrise	8
3.1 Au Québec.....	8
3.1.1 Échantillon de programmes analysés par le Comité.....	8
3.1.2 Compilation de la CREPUQ sur les compétences	9
3.2 Hors Québec	11
4 Étude de la cohorte québécoise de l'automne 2000	13
4.1 Données générales	13
4.2 Données sur la diplomation et la durée des études	16
4.2.1 Comparaison du taux de diplomation et de la durée des études avec les programmes hors Québec	19
4.3 Données sur les abandons et la persévérance	22
5 Observations	26
5.1 Sur la nature, la structure et la durée des programmes.....	26
5.2 Sur les objectifs et les compétences des programmes de maîtrise.....	26
5.3 Sur la répartition des inscriptions selon le type de programmes pour la cohorte québécoise de l'automne 2000.....	26

5.4 Sur les caractéristiques de la cohorte 2000	27
5.4.1 Sur le taux de diplomation et la durée des études pour la cohorte 2000	27
5.4.2 Sur le taux d'abandon et le taux de persévérance pour la cohorte 2000.....	27
6 Conclusion	27
Annexe 1 Analyse comparative détaillée de la structure des programmes et de la durée réglementaire des études au Canada (hors Québec) et aux États-Unis.....	28
Annexe 2 Grille des compétences (CREPUQ)	34
Annexe 3 Analyse détaillée des abandons pour la cohorte québécoise 2000.....	37

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 – Structure des programmes de maîtrise cours et durée réglementaire des études au Québec.....	3
Tableau 2 – Structure des programmes de maîtrise recherche et durée réglementaire des études au Québec	4
Tableau 3 – Structure des programmes de maîtrise avec stage et durée réglementaire des études au Québec	5
Tableau 4 – Structure des programmes et durée réglementaire des études pour les maîtrises canadiennes (hors Québec).....	6
Tableau 5 – Structure des programmes et durée réglementaire des études pour les maîtrises américaines ..	7
Tableau 6 – Objectifs et compétences mentionnés dans les programmes de maîtrise au Québec.....	9
Tableau 7 – Objectifs et compétences visés par certaines maîtrises hors Québec	12
Tableau 8 – Inscriptions par domaines d'études – Cohorte automne 2000 (portrait à l'automne 2005).....	13
Tableau 9 – Données générales – Cohorte automne 2000 (portrait à l'automne 2005)	14
Tableau 10 – Maîtrise cours – Cohorte automne 2000 (portrait à l'automne 2005)	16
Tableau 11 – Maîtrise recherche – Cohorte automne 2000 (portrait à l'automne 2005).....	17
Tableau 12 – Taux de diplomation (%) – Étude canadienne du G-10 (cohorte 1993)	19
Tableau 13 – Nombre moyen de trimestres pour obtenir le diplôme – Étude canadienne du G-10 (cohorte de 1993).....	20
Tableau 14 – Comparaison de la durée des études et taux de diplomation en sciences biologiques (cohorte 1993).....	21
Tableau 15 – Comparaison de la durée des études et taux de diplomation en sciences humaines (cohorte 1993).....	21
Tableau 16 – Comparaison de la durée des études et taux de diplomation en sciences pures et appliquées (cohorte 1993).....	21
Tableau 17 – Taux d'abandon selon les domaines d'études – Cohorte automne 2000 (portrait à l'automne 2005).....	23
Tableau 18 – Répartition des abandons selon le trimestre d'études (maîtrise cours) – Cohorte automne 2000 (portrait à l'automne 2005)	24
Tableau 19 – Répartition des abandons selon le trimestre d'études (maîtrise recherche) – Cohorte automne 2000 (portrait à l'automne 2005)	25
Tableau 20 – Programmes de maîtrise en génie au Canada (hors Québec) et aux États-Unis	29
Tableau 21 – Programmes de maîtrise en génie au Québec	30
Tableau 22 – Programmes de maîtrise en sciences pures et en sciences de la santé au Canada (hors Québec) et aux États-Unis.....	31
Tableau 23 – Programmes de maîtrise en sciences pures et en sciences de la santé au Québec	31

Tableau 24 – Programmes de maîtrise en sciences humaines au Canada (hors Québec) et aux États-Unis .	32
Tableau 25 – Programmes de maîtrise en sciences humaines au Québec	33
Tableau 26 – Nombre et proportion des abandons pour changement de programme intra-institutionnel – Cohorte automne 2000 (portrait à l'automne 2005)	37
Tableau 27 – Nombre et proportion d'abandons pour changement de programme intra-institutionnel selon le trimestre d'abandon – Maîtrise cours – Cohorte automne 2000 (portrait à l'automne 2005).....	38
Tableau 28 – Nombre et proportion d'abandons pour changement de programme intra-institutionnel selon le trimestre d'abandon – Maîtrise recherche – Cohorte automne 2000 (portrait à l'automne 2005)	38
Tableau 29 – Nombre et proportion des abandons des études dans l'établissement d'origine – Cohorte automne 2000 (portrait à l'automne 2005)	41
Tableau 30 – Nombre et proportion des abandons des études dans l'établissement d'origine – Maîtrise cours – Cohorte automne 2000 (portrait à l'automne 2005)	41
Tableau 31 – Abandons des études dans l'établissement d'origine – Maîtrise recherche – Cohorte automne 2000 (portrait à l'automne 2005)	42

LISTE DES FIGURES

Figure 1 – Inscriptions dans les programmes de maîtrise – Cohorte automne 2000	14
Figure 2 – Données générales sur la maîtrise cours – Cohorte automne 2000 (portrait à l'automne 2005)..	15
Figure 3 – Données générales sur la maîtrise recherche – Cohorte automne 2000 (portrait à l'automne 2005)	15
Figure 4 – Taux de diplomation – Cohorte automne 2000 (portrait à l'automne 2005)	17
Figure 5 – Durée des études en trimestres pour compléter le programme – Cohorte automne 2000 (portrait à l'automne 2005)	18
Figure 6 – Taux d'abandon et taux de persévérance – Cohorte automne 2000 (portrait à l'automne 2005)	23
Figure 7 – Répartition des abandons selon le trimestre d'abandon – Cohorte automne 2000 (portrait à l'automne 2005)	25
Figure 8 – Répartition selon le trimestre d'abandon – Changement de programme intra-institutionnel – Cohorte automne 2000 (portrait à l'automne 2005)	39
Figure 9 – Répartition selon le trimestre d'abandon – Abandons obligés – Cohorte automne 2000 (portrait à l'automne 2005)	40
Figure 10 – Répartition selon le trimestre d'abandon – Programme d'origine dans l'établissement d'origine – Cohorte automne 2000 (portrait à l'automne 2005)	42

LEXIQUE

Types de programmes

Programme recherche : programme dont la majorité des crédits est réservée au projet et/ou mémoire.

Programme cours : programme dont la majorité des crédits est réservée aux cours.

Programme avec stage : programme comprenant un stage obligatoire.

Durée normale réglementaire des études

Durée normale des études, exprimée en trimestres, pour une inscription à temps plein, telle que spécifiée dans la réglementation de l'établissement.

Durée maximale réglementaire des études

Durée maximale des études, exprimée en trimestres, pour une inscription à temps plein, telle que spécifiée dans la réglementation de l'établissement.

Cours obligatoires

Cours du programme devant être obligatoirement réussis par tout étudiant inscrit.

Cours optionnels

Cours du programme pouvant être choisis dans une liste prédéterminée.

Cours au choix

Cours laissé au choix de l'étudiant parmi tous ceux pouvant être autorisés dans son programme.

Cours préparatoires

Cours préparant l'étudiant à son projet de recherche ou à son mémoire.

Abandon volontaire

Abandon du programme de maîtrise initié par l'étudiant.

Abandon obligé

Abandon du programme de maîtrise exigé par l'établissement.

Abandon pour changement de programme

Abandon volontaire d'un programme pour poursuivre dans un autre, mais dans le même établissement.

Note : Un étudiant qui abandonne un programme pour en débiter un autre dans un autre établissement ne sera pas comptabilisé dans les abandons pour changement de programme, cette information n'étant pas connue par les établissements universitaires participant à la présente étude. Un étudiant dans cette situation est considéré comme ayant abandonné définitivement ses études.

Abandon des études dans l'établissement d'origine

Total des abandons (volontaires et obligés) moins les abandons pour changement de programme.

INTRODUCTION

Au cours des dernières années, les programmes de maîtrise au Québec ont soulevé plusieurs questionnements de la part des membres de l'ADESAQ. En effet, des rapports comme ceux produits par l'Association canadienne des études supérieures⁴ (ACES) en 2003 sur la durée des études et la déperdition des effectifs et plusieurs études comparatives produites à l'interne par différents établissements universitaires québécois ont amené les membres à discuter plus en profondeur des problématiques et des enjeux liés à la maîtrise au Québec.

Au cœur de ces questionnements et réflexions se trouve la perception que la durée des études de maîtrise au Québec est plus longue que celle des autres provinces canadiennes. Une perception semblable existe au sujet de la déperdition des effectifs, à savoir que les taux de diplomation sont plus faibles au Québec que dans les autres provinces.

Dans un contexte plus global, les accords de Bologne en Europe (le LMD, Licence – Maîtrise – Doctorat) sont venus stimuler encore davantage l'intérêt pour de telles discussions. En effet, bien que de tels accords cherchent à s'approcher de la forme des programmes américains, on note certains déphasages par rapport à nos propres formations au Québec. À titre d'exemple, les programmes de formation d'ingénieurs en France (et plus généralement en Europe) incorporent désormais, au cours de leurs deux dernières années, la formation de master. Au Québec, ces deux années de master correspondent aux deux dernières années de baccalauréat en ingénierie, la maîtrise québécoise arrivant par la suite.

Aux États-Unis, plusieurs programmes de maîtrise semblent être de courte durée, environ un an, alors que ceux du Québec sont de deux ans, voire trois ans. De plus, les programmes de maîtrise états-uniens sont plutôt de nature professionnelle, les programmes dits « de recherche » étant essentiellement identifiés à la formation doctorale.

Afin de vérifier les perceptions énoncées ci-dessus, les membres de l'ADESAQ ont décidé de former un *Comité sur la nature, la structure et les activités associées à la maîtrise au Québec*. Ce Comité s'est réuni à huit reprises depuis janvier 2006.

1 MEMBRES ET MANDAT DU COMITÉ

Les membres du Comité sur la nature, la structure et les activités associées à la maîtrise au Québec sont les suivants :

- Jean Dansereau, directeur adjoint, Direction enseignement et formation, École Polytechnique de Montréal
- Sylvie Doré, doyenne des études, Décanat des études, École de technologie supérieure
- Pierre Lefrançois, directeur des études et de la recherche, Direction des études et de la recherche, Université du Québec (siège social)
- Norbert Morin, directeur adjoint (cycles supérieurs), Bureau de l'enseignement et des programmes, UQAM
- Sonia Morin, adjointe au vice-recteur, Vice-rectorat aux études supérieures et à la formation continue, Université de Sherbrooke
- Elizabeth Sàcca, Dean of Graduate Studies, Université Concordia (jusqu'au 31 mai 2007).

Les membres du Comité ont fait valider par l'ADESAQ le mandat qu'ils avaient élaboré et certains éléments de méthodologie. Le mandat s'énonce comme suit : effectuer une réflexion sur la nature, la structure et les activités associées à la maîtrise au Québec en tenant compte du contexte canadien et international.

⁴ L'achèvement des études supérieures dans les universités canadiennes, rapport et recommandations. Association canadienne des études supérieures (ACES), 9 pages, octobre 2003.

Pour ce faire, le Comité devra :

- recueillir l'information nécessaire à son fonctionnement (tant au plan canadien qu'au plan international) et réaliser des études ou analyses en conséquence ;
- explorer différentes pistes de travail pour les établissements universitaires québécois ;
- rédiger un rapport présentant objectivement les problématiques entourant le programme de maîtrise au Québec par rapport à des programmes de nature ou de niveau équivalent dans le reste du Canada et aux États-Unis, en tenant compte de l'accessibilité, de la pertinence de la formation, de l'attraction des clientèles, de la réussite des études ainsi que de la réduction de la durée des études et de la déperdition des effectifs ;
- formuler des recommandations en conséquence.

Dans ce contexte, les membres ont convenu de produire deux rapports distincts. Le premier rapport, le présent document, dresse un portrait de la situation actuelle des programmes de maîtrise au Québec, établit des comparaisons avec des programmes de nature ou de niveau équivalent dans le reste du Canada et aux États-Unis et fait état d'un grand nombre de constats. Le second rapport comportera une analyse approfondie des problématiques, proposera des pistes de travail pour les établissements universitaires québécois et, le cas échéant, fera des recommandations en conséquence.

2 STRUCTURE DES PROGRAMMES ET DURÉE RÉGLEMENTAIRE DES ÉTUDES DE MAÎTRISE

La structure d'un programme fait référence au nombre total de crédits qu'il comporte et surtout, à la répartition de ces crédits entre les cours (obligatoires, optionnels, au choix, autres) et, le cas échéant, entre soit la formation pratique (stage, activité de synthèse ou autre), soit le projet de recherche (mémoire, essai, rapport, autre), soit une combinaison des deux.

La durée réglementaire des études fait référence à la période normale ou à la période maximale accordée aux étudiants pour compléter leur programme de maîtrise, exception faite de toute période de prolongation que la plupart des universités accordent. Au Québec, l'année universitaire compte trois trimestres (été (ou printemps), automne, hiver).

2.1 Au Québec

Pour dresser le portrait des programmes de maîtrise au Québec, le groupe de travail a demandé à plusieurs établissements québécois de lui fournir un échantillon représentatif de la variété des structures de leurs programmes de maîtrise. C'est ainsi que le Comité a pu constituer un échantillon de 36 programmes de huit établissements universitaires québécois : l'Université Concordia, HEC Montréal, l'Université Laval, l'Université McGill, l'Université de Montréal, l'École Polytechnique, l'Université de Sherbrooke et l'UQAM. Cet échantillon a été analysé selon le type de maîtrise (cours, recherche, avec stage), la structure des programmes (nombre de crédits, cours, stage, projet, mémoire...) et la durée réglementaire des études. Bien que l'information présentée dans cette section ne dresse pas l'éventail complet des programmes offerts par les établissements ni l'éventail complet du nombre de programmes selon leur type, nous pouvons faire l'hypothèse que les constatations issues du présent rapport puissent s'appliquer à l'ensemble des programmes de maîtrise du Québec.

Si la grande majorité des programmes de l'échantillon comptent 45 crédits (25 sur 36), certains programmes en comptent 60 et plus, comme les programmes de MBA à HEC Montréal (60 crédits) ou celui en urbanisme à l'Université McGill (69 crédits). La durée normale réglementaire des études, soit le nombre de trimestres normalement requis ou anticipés par la réglementation pour compléter le programme de maîtrise, est généralement indiquée par les établissements. Ainsi, pour les 25 programmes à 45 crédits, 20 ont une durée normale réglementaire de 6 trimestres; les 5 autres varient de 3 à 5. Pour les 6 programmes de plus de 45 crédits, cette durée normale réglementaire est également de 6 trimestres, à l'exception du MBA des HEC à 3 trimestres et de la maîtrise en agroforesterie à 4 trimestres.

Dans chaque établissement, une grande variété de programmes est offerte : maîtrise cours, maîtrise avec essai, maîtrise avec stage, maîtrise avec essai et stage, maîtrise avec stage ou travail dirigé, maîtrise avec ou sans projet, maîtrise avec ou sans mémoire... De plus, certains établissements proposent des programmes pouvant combiner ces types de maîtrise par le biais de concentrations, d'orientations ou d'options particulières. Enfin, on peut également noter une grande variété de terminologies. Aux fins de la présente analyse, les programmes répertoriés ont été regroupés en trois catégories pour faciliter la comparaison : maîtrise cours (majorité des crédits réservée aux cours), maîtrise recherche (majorité des crédits réservée au projet et/ou mémoire) et maîtrise avec stage (stage obligatoire).

Maîtrises cours

Pour les 17 programmes de maîtrise cours présentés au tableau 1, le minimum pour le nombre total de crédits est de 45 et le maximum de 69. Pour la majorité de ces programmes (11 sur 17 (65 %)), le nombre total de crédits est de 45. Par ailleurs, le nombre de crédits varie de 0 à 18 pour le projet et de 20 à 64 pour les cours (obligatoires, optionnels et au choix).

D'une manière générale, la durée normale réglementaire des études de maîtrise pour une inscription à temps plein varie de 4 à 6 trimestres. Elle est toutefois de 6 trimestres pour 9 des 17 programmes (53 %). La durée maximale réglementaire des études a aussi été spécifiée pour 12 programmes : pour 7 d'entre eux (58 %), la durée est de 9 trimestres; pour les 4 autres, elle est de 12 trimestres et pour une dernière maîtrise, elle est de 13 trimestres.

Tableau 1 – Structure des programmes de maîtrise cours et durée réglementaire des études au Québec

Programme (établissement)	Grade	Durée réglementaire (trimestres)		Structure générale (nombre de crédits)							Total crédits
		Normale	Maximum	Obligatoire	Optionnel	Au choix	Préparatoire	Projet/mémoire	Stage	Essai	
Maîtrise cours (Université Concordia)		6	12			45					45
Maîtrise cours avec projet (U. Concordia)				27 - 39				6 - 18			45
Droit (UQAM)	LL. M.	6		17 - 18	19 - 20	8					45
Administration des affaires (UQAM)	M.B.A.	6	12	45							45
Arts visuels et média (UQAM)	M.A.	6		15	9		6	15			45
Maîtrise en ing. (École Polytechnique)	M.Ing.	4 - 6	9		30-39			0 - 15	0 - 15		45
Maîtrise mod. en ing. (Polytechnique)	M.Ing.	4 - 6	9	20 - 29				0 - 16	0 - 12		45
Nutrition – travail dirigé (U. de Montréal)	M.Sc.			10	23			12			45
Économique (Univ. de Sherbrooke)	M.Sc.	6	13	15	21					9	45
Aménag. du terr. et dev. rég. (U. Laval)	M.ATDR	4 - 5	12		39					6	45
Didactique (Université Laval)	M.A	4	12	15	18			12			45
Langue et litt. françaises (Univ. McGill)	M.A.	6	9	9		21		18			48
Maîtrise cours (HEC Montréal)	M.B.A.	3		34,5	18 - 22,5			4,5			57
Gestion (Université McGill)	M.B.A.	6	9	30	0 - 15	15 - 30					60
Sc. de l'atmosphère (UQAM)	M.Sc	6	9	15	12	33					60
Sc. de la comm. hum. (Univ. McGill)	M.Sc.	6	9	58	6				4		68
Urbanisme (Université McGill)	M.U.P.	6	9	15	12 - 18	0 - 6	15	15	6		69
SOMMAIRE (programme de 45 crédits)		4 - 6	9 - 13	20 - 45 crédits de cours				0 - 18	0 - 15	6 - 9	45
SOMMAIRE GÉNÉRAL		3 - 6	9 - 13	20 - 64 crédits de cours				0 - 21	0 - 15	6 - 9	45- 69

Maîtrises recherche

Sur les 11 programmes de maîtrise recherche, présentés au tableau 2, le nombre total de crédits minimal est de 45 et le nombre maximal est de 51. Ce nombre maximal est donc inférieur à celui des maîtrises cours (69 crédits). On compte 7 maîtrises recherche sur 12 (58 %) à 45 crédits. Le nombre de crédits pour le projet et le mémoire varie de 18 à 39, excluant les crédits prévus pour la préparation du projet ou du mémoire. Le nombre de crédits de cours est également très variable, allant de 6 à 27 crédits. La durée normale réglementaire pour une inscription à temps plein est généralement de 6 trimestres (ou 2 ans) lorsque mentionné et la durée maximale réglementaire varie de 9 à 13 trimestres (ou 3 à 4 ans).

Tableau 2 – Structure des programmes de maîtrise recherche et durée réglementaire des études au Québec

Programme (établissement)	Grade	Durée réglementaire (trimestres)		Structure générale (nombre de crédits)						Total crédits
		Normale	Maximum	Obligatoire	Optionnel	Au choix	Préparatoire	Projet/mémoire	Stage	
Biologie (Université Laval)	M.Sc.			3	9			36		48
Agroforesterie (Université Laval)	M.Sc.	4	12	18	6			24		48
Maîtrise recherche (Université Concordia)		6	12	16 - 24				21 - 29		45
Maîtrise Sc. appliquées ingénierie (École Polytechnique)	M.Sc.	4 - 6	9		14		1	20		45
Psychoéducation (Université de Montréal)	M.Sc.			3	6 - 12	3-6		30		42 - 51
Psychoéducation (Université de Montréal)	M.Sc.			6	6		3	18	12	45
Nutrition (Université de Montréal)	M.Sc.			4	8			33		45
Maîtrise Sc. en gestion (HEC Montréal)	M.Sc.	6		0 - 12	0 - 18	0 - 2		24		45
Langue et littérature françaises (Université McGill)	M.A.	6	9	6		12	6	24		48
Biologie (Université McGill)	M.Sc.	6	9			6		39		45
Économique (Université de Sherbrooke)	M.Sc.	6	13	15	6		6	18		45
SOMMAIRE		4 - 6	9 - 13	6 - 27				18 - 39		45 - 51

Maîtrises avec stage

Tel que le démontre le tableau 3, le nombre total de crédits est de 45 pour 7 des 8 maîtrises de ce type. Pour les cours obligatoires, comme pour les cours optionnels, le minimum de crédits est de 42 et le maximum 51. Le nombre de crédits réservés au stage et à l'essai varie de 9 à 21. Pour 5 des 8 programmes, la durée normale des études est de 6 trimestres pour une inscription à temps plein.

Tableau 3 – Structure des programmes de maîtrise avec stage et durée réglementaire des études au Québec

Programme (établissement)	Grade	Durée réglementaire (trimestres)		Structure générale (nombre de crédits)						Total crédits
		Normale	Maximum	Obligatoire	Optionnel	Au choix	Préparatoire	Stage	Essai/ rapport	
Relations industrielles (Université Laval)	M.A.			6	27			12		45
Statistique (biostatistique) (Université Laval)	M.Sc.	5	12	25	5			15		45
Maîtrise stage (Université Concordia)		6	12	30				15		45
Kinanthropologie (UQAM)	M.Sc.	6		27	6		3	6	3	45
Histoire (appliquée) (UQAM)	M.A.	6		9	12		3	12	9	45
Travail social (UQAM)	M.A.	6		9	15		3	9	9	45
Psychoéducation (Université de Montréal)	M.Sc.			9	9 - 15	3 - 6		12	9	42 - 51
Économique (Université de Sherbrooke)	M.Sc.	6	13	15	21			0	9	45
SOMMAIRE		5 - 6	12 - 13	24 - 36 crédits de cours				0 - 15	3 - 9	42 - 51

Considérant que ce type de maîtrise est semblable à la maîtrise cours, les données de la maîtrise avec stage seront combinées à la maîtrise cours dans les sections suivantes.

Constats

- Un total de 45 crédits semble être la norme au Québec pour les programmes de maîtrise (25/36 ou 69,4 %).
- Il n'y a pas de structure unique pour les programmes de maîtrise, quel qu'en soit le type. En effet, selon l'échantillon recueilli, la structure des programmes de maîtrise varie non seulement d'un établissement à l'autre, mais également d'un programme à l'autre.
- Pour 47 % des programmes de maîtrise de l'échantillon (17/36), les établissements spécifient, dans leurs règlements ou leur annuaire, une durée normale réglementaire de 6 trimestres, soit 2 ans, pour effectuer des études de maîtrise dans le cadre d'une inscription à temps plein. La durée maximale réglementaire varie de 9 à 13 trimestres quelque soit le nombre total de crédits du programme de maîtrise.

2.2 Au Canada (hors Québec) et aux États-Unis

Afin de comparer les programmes de maîtrise des établissements québécois à ceux du Canada et des États-Unis, un échantillon de 63 programmes de maîtrise (type recherche et type cours confondus) d'établissements universitaires a été analysé. Cet échantillon comprend 17 programmes de maîtrise de 5 universités canadiennes hors Québec et 46 programmes de maîtrise de 20 universités américaines.

Dans l'analyse qui suit, aux fins de comparaison, lorsque le nombre de crédits par cours n'était pas spécifié, ce nombre a été estimé à 3 crédits par cours. Lorsqu'un programme indiquait un nombre variable de cours ou de crédits, le nombre maximal a été utilisé pour les calculs. Le même principe a été appliqué pour la durée normale réglementaire des études, lorsque possible. Rappelons que la durée réelle des études sera traitée au chapitre 4.

Selon les données du tableau 4, au Canada hors Québec, le nombre total de crédits pour une maîtrise varie de 24 à 39, pour une moyenne de 27,7. En comparaison, au Québec, les maîtrises (tous types confondus) sont toutes de 45 crédits et plus. La durée normale réglementaire varie de 3 à 7,5 trimestres pour une moyenne de 4,9 trimestres. Au Québec, elle varie de 3 à 6 trimestres, la majorité des programmes répertoriés ayant indiqué une durée normale réglementaire de 6 trimestres.

Dans l'échantillon canadien hors Québec, le nombre de crédits alloués au projet de recherche, lorsqu'indiqué, varie de 3 à 12 crédits, alors qu'au Québec, il oscille entre 18 et 39 crédits.

La structure des programmes de maîtrise de l'échantillon canadien hors Québec présente autant de variations que celle de l'échantillon québécois. À titre d'exemple, l'Université de Waterloo compte trois maîtrises différentes en génie, tout comme l'Université UBC.

Tableau 4 – Structure des programmes et durée réglementaire des études pour les maîtrises canadiennes (hors Québec)

Établissements	Crédits cours estimés	Projet de recherche	Crédits estimés pour le projet de recherche	Autres	Total des crédits estimés	Durée normale réglementaire (trimestres)
Political Science Alberta (a)	18	oui	6		24	4
Political Science Alberta (b)	24	non	-		24	3
Biological science Alberta	18	oui	6		24	6
M.Eng (Électr. a) Calgary	36	oui	3		39	
M.Eng (Mech. a) Calgary	30	non	-	examen oral	30	
M.Sca. (mécanique) Calgary	18	oui	-		30	6
Political Science Toronto	24	non	-		24	3
Biochemistry UBC	18	oui	12		30	7,5
M.Eng UBC	30	non	-		30	5
M.Eng UBC	24	oui	6		30	5
M.Sca. UBC	18	oui	12		30	6
Political Science UBC	18	oui	12		30	3
Political Science Waterloo (a)	12	oui	12		24	
Political Science Waterloo (b)	18	oui	6		24	
M.Eng. Waterloo	24	non	-		24	3
M.Sca. (a) Waterloo	24	oui	3		27	6
M.Sca. (b) Waterloo	15	oui	12		27	6
Sommaire	12-36		3-12		24-39	3-6
Moyenne Canada (hors Québec)	21,7		8,2		27,7	4,9

Le tableau 5 présente la structure des programmes et la durée réglementaire des études pour les programmes de maîtrise américains. Ainsi, aux États-Unis, la moyenne du total de crédits pour une maîtrise varie de 18 à 45 crédits, pour une moyenne de 31,4 crédits. Il est intéressant de noter que le maximum de crédits pour une maîtrise américaine correspond au minimum de crédits pour une maîtrise québécoise.

La durée normale réglementaire varie de 2 à 6 trimestres pour une moyenne de 4,4 trimestres; au Québec, cette durée est en général de 6 trimestres.

Tout comme dans l'échantillon canadien hors Québec, le nombre de crédits alloués au projet de recherche dans les programmes de maîtrise américains varie de 3 à 12 crédits.

Les maîtrises de l'échantillon américain semblent présenter elles aussi des variations dans leur structure.

Tableau 5 – Structure des programmes et durée réglementaire des études pour les maîtrises américaines

Établissement	Crédits cours estimés	Projet de recherche	Crédits estimés pour le projet de recherche	Autres	Total des crédits estimés	Durée normale réglementaire (trimestres)
MS (mémoire) Alabama	24	oui	6		30	
MS (sans mémoire) Alabama	33	non	-		33	
Public Health Berkeley	40	non	-	examen	40	4
Urban Design Berkeley	28	oui	5		33	3
Cornell University	24	oui	6		30	2
Duke University	24	non	-	stage	24	3
International Affairs G.Tech	36	non	-		36	6
MS/MSECE (mémoire) G.Tech	12	oui	12		24	4
MS/MSECE (sans mémoire) G.Tech	18	non	-		18	4
MS/MSME (mémoire) G.Tech	21	oui	9		30	4
MS/MSME (sans mémoire) G.Tech.	30	non	-		30	4
Biology b Georgia Tech	33	non	-		33	
Georgia Tech (MSIE)	30	non	-		30	
Biology a Georgia_Tech	22	oui	8		30	
Epidemiology Harvard	45	oui	-		45	6
MSE (info a) J.Hopkins	30	non	-		30	3
MS (mémoire) Kansas	21	oui	9		30	4
MS (sans mémoire) Kansas	30	oui	3		33	4
Biology a Miami	24	oui	6		30	4
Biology b	36	non	-		36	4
M.Sc. (civil Miami a) Miami	24	oui	6		30	
M.Sc. (civil b) Miami	33	oui	3		36	
M.Sc. (industriel a) Miami	24	oui	6		30	
M.Sc. (industriel b) Miami	33	oui	3		36	
Sociology Miami	24	oui	6	examen oral	30	4
Education Michigan	30	non	-		30	
Comm. Michigan State	26	oui	4		30	
Computer Sc. Michigan State	22	oui	8		30	
Nutrition Michigan State	22	oui	8		30	6
M.ENG (matériaux) MIT	25	oui	12		37	3
MST MIT	27	non	-		27	6
SM (matériaux) MIT	20,5	oui	7,5		28	6
Art History Penn State	24	oui	6		30	4
Biology Penn State	18	oui	12		30	6
Nutrition Penn State	24	oui	12		36	4
M.Eng. Princeton	24	non	-		24	3
Anthropology Stanford	45	oui	-		45	
Health Research Stanford	33	oui	12		45	6
M.Sc. (mémoire) Texas	24	oui	6		30	
M.Sc. (rapport) Texas	30	oui	3		33	
M.Sc. (sans mémoire) Texas	36	non	-		36	
EMTM U of Pennsylvania	30	non	-		30	6
MS (mémoire) UCLA	18	oui	6		24	5
MS (sans mémoire) UCLA	27	non	-	examen oral	27	5
University of Wisconsin	26	non	-		26	6
MS Utah	20	oui	10		30	
Sommaire	12-45		3-12		18-45	2-6
Moyenne États-Unis	27,2		7,2		31,4	4,4

Constats

- Pour les 63 maîtrises hors Québec et pour lesquelles l'information est présentée ou estimée, la moyenne du nombre total de crédits pour une maîtrise est de 31 (30.7). En fait, seulement 3 établissements (Harvard – Epidemiology, Stanford – Health Research et Stanford – Anthropology), soit 4,8 %, font état d'un programme comportant un nombre total de 45 crédits, et c'est là le maximum pour ces 63 programmes hors Québec répertoriés. Rappelons toutefois que, pour plusieurs programmes, le nombre de crédits de cours a dû être estimé selon le nombre de cours ou d'heures de cours spécifié dans la description de programme. Le Comité entend approfondir ce sujet lors du prochain congrès de l'Association canadienne pour les études supérieures (ACÉS/CAGS).
- Il est difficile de comparer la charge de travail des programmes québécois avec celle des programmes hors Québec puisque le nombre de crédits a dû être estimé pour plusieurs programmes hors Québec. On peut cependant avancer, sans trop de risques, les constats suivants :
 - La durée normale réglementaire des études est environ 1 trimestre plus courte pour les programmes hors Québec comparativement aux programmes québécois.
 - Le nombre total de crédits pour une maîtrise est largement inférieur pour les programmes hors Québec. En effet, les maîtrises québécoises ont toutes au moins 45 crédits (sauf exceptions), alors que les maîtrises canadiennes hors Québec de l'échantillon ne dépassent pas 39 crédits (moyenne de 27,7 crédits) et que les maîtrises américaines atteignent un maximum de 45 crédits (moyenne de 31,4 crédits).
 - Il n'est pas possible de conclure que le nombre de crédits indiqués pour le projet de recherche soit représentatif de la charge de travail réelle de l'étudiant hors Québec, car si le crédit est normé au Québec, il semble que ce ne soit pas le cas ailleurs.
- En moyenne, sous réserve que l'estimation faite du nombre de crédits s'avère, le nombre total de crédits pour les programmes hors Québec est toujours inférieur, d'environ 15 crédits, à celui des programmes québécois.
- La structure des programmes hors Québec et des programmes américains ne paraît pas aussi variée que celle des programmes québécois. Il faut toutefois noter que la structure des programmes québécois semble beaucoup plus homogène pour ce qui est du nombre total de crédits que compte une maîtrise, et ce, tous types confondus.

Une analyse comparative détaillée (Québec, Canada, hors Québec et États-Unis) de la structure des programmes et de la durée réglementaire des études selon les grands secteurs d'études est présentée en annexe 1.

3 OBJECTIFS ET COMPÉTENCES VISÉS PAR LES PROGRAMMES DE MAÎTRISE

3.1 Au Québec

3.1.1 Échantillon de programmes analysés par le Comité

Les informations sur les objectifs et les compétences présentés et discutés dans cette section sont tirées du même échantillon de 36 programmes québécois du chapitre précédent. Tout comme pour la structure des programmes, non seulement les objectifs et les compétences répertoriés sont-ils très variés, et ce, même au sein d'un même établissement, mais le vocabulaire utilisé pour décrire ces objectifs et compétences diffère également d'un programme à l'autre. Les vocables *compétences* ou *objectifs* semblent des concepts en cours de clarification, si bien qu'il est fort difficile d'en trouver une définition univoque. Enfin, certains des programmes analysés n'identifiaient pas de compétences à acquérir ou d'objectifs à atteindre.

Toutefois, comme bon nombre d'objectifs et de compétences reviennent régulièrement dans le descriptif de plusieurs programmes, une compilation des plus fréquents est présentée dans le tableau 6. Étant donné que la description d'un programme peut comprendre plusieurs objectifs et compétences, le nombre total de ces occurrences est plus élevé que le nombre de programmes.

Tableau 6 – Objectifs et compétences mentionnés dans les programmes de maîtrise au Québec

Objectifs et compétences	17 programmes de maîtrise recherche	11 programmes de maîtrise cours	8 programmes de maîtrise avec stage	Total de 36 programmes
	N ^{bre} d'occurrences	N ^{bre} d'occurrences	N ^{bre} d'occurrences	Total des occurrences
1. Acquérir et approfondir des connaissances et des concepts théoriques liés au domaine d'études	8	9	4	21
2. Acquérir les compétences nécessaires à l'application de méthodologies, à la recherche et à l'analyse	11	2	3	17
3. Développer et améliorer les habiletés et les compétences nécessaires à l'exercice de la profession	1	9	3	13
4. Acquérir et approfondir des concepts méthodologiques	5	2	1	8
5. Communiquer des résultats	1	3	1	5
6. Acquérir de l'expérience pratique (par le biais de stages)		1	3	4
7. Développer le sens critique et la réflexion	1	3	1	4
8. Préparer aux études de 3 ^e cycle	2	1	1	4

À la lumière de ce tableau, il ressort que les objectifs ou les compétences les plus fréquents sont *Acquérir et approfondir des connaissances et des concepts théoriques liés au domaine d'études* et *Acquérir les compétences nécessaires à l'application de méthodologies, à la recherche et à l'analyse*. Ces objectifs et compétences sont mentionnés dans les trois types de programmes, le second, relié à la recherche, étant le plus courant dans les programmes de maîtrises recherche. Vient ensuite *Développer et améliorer les habiletés et les compétences nécessaires à l'exercice de la profession* qui est, comme on peut s'y attendre, plus fréquemment spécifié pour les maîtrises cours. Il est à souligner que *Développer le sens critique et la réflexion* ainsi que *Acquérir de l'expérience pratique (par le biais de stages)* n'ont été précisés que quatre fois alors qu'il s'agit de programmes d'études supérieures, où l'on se serait attendu à ce que cet objectif soit prisé. Il en va de même pour *Préparer aux études de 3^e cycle*, qui n'a été spécifié lui aussi que quatre fois dans les maîtrises recherche, souvent considérés comme une étape vers les programmes de doctorat. Il faut toutefois répéter que les programmes analysés ne constituent qu'un échantillon.

3.1.2 Compilation de la CREPUQ sur les compétences

Dans le cadre d'un mandat spécifique confié à la Commission d'évaluation des programmes par le Comité des affaires académiques de la CREPUQ, celle-ci a procédé à une consultation des universités sur les niveaux de diplomation, l'évaluation des nouveaux programmes et l'évaluation des nouveaux établissements. Cette consultation a été effectuée à l'aide d'une grille identifiant les éléments à considérer pour chacun desquels le

comité de la CREPUQ proposait des éléments de réponses. Il faut comprendre que cette grille ne s'appuie pas sur une étude exhaustive des objectifs des programmes, qu'elle a été conçue pour les trois cycles d'études universitaires et que la description des programmes et les attentes correspondantes ont été rédigées dans le but d'identifier les niveaux de programmes. Les responsables des programmes étaient appelés à commenter et à préciser, le cas échéant. La grille utilisée comprenait les éléments suivants :

- A. Description des catégories de diplômes
 - Structure globale du programme et résultats attendus
 - Préparation à la carrière et aux études avancées (sic)
 - Durée du programme

- B. Standards des niveaux de diplômes
 - Attentes
 1. Profondeur et étendue des connaissances propres au champ d'étude
 2. Profondeur et étendue des connaissances à l'extérieur du champ d'étude
 3. Compréhension de la méthodologie et des concepts de base
 4. Niveau de la capacité d'analyse
 5. Niveau de la capacité d'appliquer les connaissances
 6. Compétence et autonomie professionnelle
 7. Niveau des compétences de communication
 8. Conscience des limites des connaissances.

L'étude de la CREPUQ touchait les trois cycles d'études universitaires. Compte tenu d'un taux de réponse malheureusement peu élevé, les commentaires des responsables de programme sur les programmes de maîtrise sont peu nombreux. Des réponses ont été obtenues pour seulement quatre programmes de maîtrise cours :

- De l'Université McGill, la maîtrise en *Applied Speech Language Pathology* et le *Joint Programme in Management and Law*;
- De l'École de technologie supérieure, la maîtrise en génie de la construction;
- De l'Université Concordia, la maîtrise ès arts en *Creative Arts Therapies*;
- De l'Université Laval, la maîtrise ès sciences avec stage et essai en science dentaire.

Quant aux maîtrises recherche, les documents de la CREPUQ ne font état que de la maîtrise conjointe en sciences infirmières de l'Université du Québec à Chicoutimi, laquelle maîtrise est très voisine d'une maîtrise à caractère professionnelle.

En fait, les fiches de la CREPUQ identifient déjà assez bien à la fois la structure du programme et les attentes par rapport à la formation de sorte que la plupart des responsables de programme, dans leur réponse, expriment leur accord avec ces propos ou encore se contentent de reprendre tout simplement le texte de présentation de leur programme.

Dans ce contexte, le présent Comité s'est intéressé aux compétences visées par les maîtrises cours et les maîtrises recherche. Il est ressorti de cette étude que plusieurs éléments sont communs à tous les programmes de maîtrise au Québec :

- l'enrichissement des connaissances,
- l'acquisition d'une spécialité,
- l'initiation à la recherche,
- la maîtrise de la méthodologie,
- l'habileté à la communication orale et écrite.

Ces éléments sont très près de ceux répertoriés dans le présent rapport et présentés au point 3.1.1, ce qui ajoute à la crédibilité de l'échantillon du chapitre précédent. La conclusion de l'étude de la CREPUQ est la suivante :

L'ensemble des informations recueillies montre que l'identification des compétences visées dans les programmes de maîtrise tant au Québec qu'à l'international, lorsque présentée, est très variable et la plupart du temps incomplète selon les programmes et les universités. Déjà la grille proposée par la CREPUQ était plus détaillée que ce que l'on retrouve généralement dans le descriptif des programmes et les commentaires des responsables de programmes consultés n'apportent que peu à la réflexion. Par ailleurs, l'examen d'un certain nombre de programmes de maîtrise au Québec et à l'étranger permet d'identifier des objectifs en terme d'acquisition de compétence qui sont toujours énoncés comme l'approfondissement des connaissances et l'initiation à la recherche ; mais, plus intéressant encore, il fait ressortir certaines compétences qui loin d'être spécifiques à une discipline pourraient enrichir et préciser les objectifs des programmes de maîtrises et amener des modifications pertinentes dans les curriculums. Enfin, si on réussit tant bien que mal à identifier les compétences visées, il est à peu près impossible de déterminer le niveau de compétence attendue.

Par ailleurs, le présent Comité a étudié la grille d'analyse retenue par la CREPUQ. Dans l'ensemble, il a été observé que les attentes de la grille de la CREPUQ sont généralement élevées, voire trop élevées, pour des études réalisées au niveau de la maîtrise. En effet, les membres du présent Comité estiment que plusieurs compétences associées à la maîtrise relèveraient plutôt du niveau doctoral. Ce niveau d'exigence pourrait expliquer, du moins en partie, que le projet de recherche de la maîtrise prend parfois l'ampleur d'un projet de doctorat. Ainsi, par exemple, on peut lire dans la grille de compétences de la CREPUQ pour la maîtrise recherche :

« L'objectif principal y est le développement des compétences analytiques, méthodologiques, de recherche, d'interprétation et de présentation nécessaires aux études de doctorat, ou à l'occupation d'un poste de leadership dans la société. Habituellement, ces programmes reposent sur la production d'un mémoire réalisé sous la supervision d'un professeur, l'étudiant doit y démontrer des habiletés avancées de recherche. »

Les membres du Comité auraient nuancé ce texte de la façon suivante afin de l'adapter davantage au contexte d'une maîtrise :

L'objectif principal y est le développement des compétences analytiques, méthodologiques, ~~de recherche~~, d'interprétation et de présentation *dans le contexte d'une initiation à la recherche nécessaires aux pouvant mener à des études de doctorat, à l'occupation d'un poste en recherche en entreprise ou dans un établissement de recherche* ou à l'occupation d'un poste de leadership dans la société. Habituellement, ces programmes reposent sur la production d'un mémoire réalisé sous la supervision d'un professeur, l'étudiant doit y démontrer des habiletés ~~avancées de~~ *en* recherche.

Compte tenu de ce qui précède, le présent Comité propose de revoir cette grille de compétences afin qu'elle reflète davantage et de façon plus adéquate les compétences attendues au niveau de la maîtrise.

3.2 Hors Québec

L'analyse des programmes des établissements québécois participant à la présente étude a permis d'identifier certains objectifs et compétences communs à plusieurs programmes, comme l'acquisition et l'approfondissement des connaissances et des concepts théoriques liés au domaine d'études ainsi que l'acquisition des compétences nécessaires à l'application de méthodologies, à la recherche et à l'analyse.

Par souci de comparaison, le Comité a recueilli des informations pour sept programmes de maîtrise hors Québec. Comme ces informations ne proviennent que de sept programmes, elles ont été résumées sans tenir compte du nombre d'occurrences. Le tableau 7 en fait état.

Tableau 7 – Objectifs et compétences visés par certaines maîtrises hors Québec

Établissements	Objectifs et compétences
M.Sc. Biological Science University of Alberta	Le programme vise à développer des chercheurs familiers avec la documentation de leur domaine, capables d'identifier de nouvelles problématiques et champs d'activités dans leur domaine, compétents dans l'utilisation des méthodologies de cueillette de données et d'analyse essentielles pour effectuer leur recherche.
M.Sc. Electrical Engineering University of Waterloo	L'objectif du programme est de démontrer l'accomplissement individuel et l'atteinte de hauts standards professionnels et académiques.
M.Sc. Biochemistry University of British Columbia	Nos programmes offrent un niveau d'éducation avancé dans le but de préparer les étudiants à une carrière dans la recherche.
M.A. Political Science University of Calgary	Le programme a été préparé dans le but de donner aux étudiants une compréhension approfondie du domaine d'études choisi ainsi qu'une connaissance plus large de la discipline.
M.A. International Affairs Georgia Tech	Le programme offre des compétences théoriques et méthodologiques pour démystifier les enjeux majeurs internationaux rencontrés dans le monde d'aujourd'hui.
M.Sc. Computational Engineering and Science University of Utah	Ce programme offre une expérience interdisciplinaire de solutions informatiques à des problèmes scientifiques ou d'ingénierie, incluant une compréhension du contexte scientifique ou d'ingénierie du problème, une modélisation mathématique du problème, le choix des méthodologies mathématiques et numériques, la sélection de l'architecture informatique et d'algorithmes et l'expression visuelle et/ou statistique des résultats computationnels.
M.Sc. Computer Science University of Texas	Le programme est conçu pour les étudiants qui désirent élargir et approfondir leur connaissance de l'informatique, généralement pour faire avancer leur carrière dans l'industrie.

Comme on peut le constater, certains programmes affichent des objectifs ou compétences similaires aux programmes québécois, notamment l'acquisition et l'approfondissement des connaissances et des concepts théoriques liés au domaine d'études, l'acquisition des compétences nécessaires à l'application de méthodologies, à la recherche et à l'analyse, et le développement d'habiletés nécessaires à l'exercice de la profession.

Constats

- Dans le descriptif des programmes de maîtrise au Québec, tous types confondus, il y a peu d'informations spécifiques disponibles sur les compétences.
- S'il a été possible de recueillir des informations sur les objectifs et les compétences visés par les maîtrises au Québec, il n'a toutefois pas été possible de trouver d'indication sur le niveau à atteindre pour ces objectifs et compétences.
- Le présent Comité constate que les attentes, en termes de compétences et de niveau de compétences, de la grille de la CREPUQ sont généralement élevées, voire trop élevées, pour des études réalisées à la maîtrise. Ainsi, plusieurs des compétences spécifiées pour la maîtrise dans la grille de la CREPUQ semblent relever du niveau doctoral.
- À l'instar des programmes québécois, peu d'informations ont pu être obtenues sur les objectifs et les compétences des maîtrises hors Québec.
- Les objectifs et les compétences mentionnés dans les programmes hors Québec se retrouvent généralement parmi ceux mentionnés dans les programmes de maîtrise au Québec.

4 ÉTUDE DE LA COHORTE QUÉBÉCOISE DE L'AUTOMNE 2000

Après avoir étudié la structure des programmes, vérifié les données sur la durée réglementaire des études de maîtrise et avoir analysé les objectifs et compétences visés par les programmes de maîtrise, le présent Comité a examiné la situation réelle au Québec par l'étude d'une cohorte d'étudiants (cohorte 2000).

À l'automne 2005, tous les établissements universitaires québécois⁵, sauf l'Université Bishop's, ont fourni au Comité les données de la cohorte de l'automne 2000; cette cohorte est formée des étudiants ayant effectué à ce trimestre une première inscription à un programme de maîtrise. Ces données permettent de dresser un portrait de cette cohorte en termes de taux de diplomation, de durée des études, de taux d'abandon et de taux de persévérance. De plus, des informations sur les passages directs de la maîtrise au doctorat ont été fournies. Cette étude est probablement la plus complète existant à ce jour, car elle distingue les maîtrises cours des maîtrises recherche, ce que l'ensemble des études disponibles ne fait pas.

4.1 Données générales

La cohorte québécoise de l'automne 2000 regroupe 8 093 étudiants : 49,8 % inscrits à des programmes de maîtrise cours et 50,2 % inscrits à des programmes de maîtrise recherche. Le tableau 8 présente les inscriptions par domaines d'études et types de programmes de maîtrise. Les domaines d'études utilisés pour cette étude sont ceux de la classification Clarder spécifiés par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS).

Tableau 8 – Inscriptions par domaines d'études – Cohorte automne 2000 (portrait à l'automne 2005)

Domaines d'études	Maîtrise cours		Maîtrise recherche		TOTAL	
	Nombre	% sur 8093	Nombre	% sur 8093	Nombre	% sur 8093
Arts	197	2,4%	157	1,9%	354	4,4%
Droit	89	1,1%	147	1,8%	236	3,2%
Lettres	81	1,0%	419	5,2%	500	6,2%
Sciences administratives	1978	24,4%	290	3,6%	2268	28,0%
Sciences appliquées	475	5,9%	745	9,2%	1220	15,1%
Sciences de la santé	162	2,0%	337	4,2%	499	6,2%
Sciences de l'éducation	395	4,9%	253	3,1%	648	8,0%
Sciences humaines	590	7,3%	1090	13,5%	1680	20,8%
Sciences pures	60	0,7%	579	7,2%	639	7,9%
Multidisciplinaire	0	0,0%	49	0,6%	49	0,6%
TOTAL	4027	49,8%	4066	50,2%	8093	100%

Les domaines où l'on retrouve le plus grand nombre d'inscriptions sont en sciences administratives (28,0 %), en sciences humaines (20,8 %) puis en sciences appliquées (15,1 %), ces trois domaines représentant 63,9 % de toutes les inscriptions.

La figure 1 présente également les mêmes données sauf que les pourcentages sont calculés pour la maîtrise cours puis pour la maîtrise recherche de façon distincte. Le graphique est ordonné selon le taux de popularité des domaines dans la maîtrise cours.

⁵ Établissements universitaires québécois participants : Université Concordia, Université de Montréal (Polytechnique et HEC Montréal), Université de Sherbrooke, Université du Québec (ÉNAP, ÉTS, INRS, Université du Québec à Chicoutimi, Université du Québec à Montréal, Université du Québec à Rimouski, Université du Québec à Trois-Rivières, Université du Québec en Outaouais, Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue), Université Laval, Université McGill.

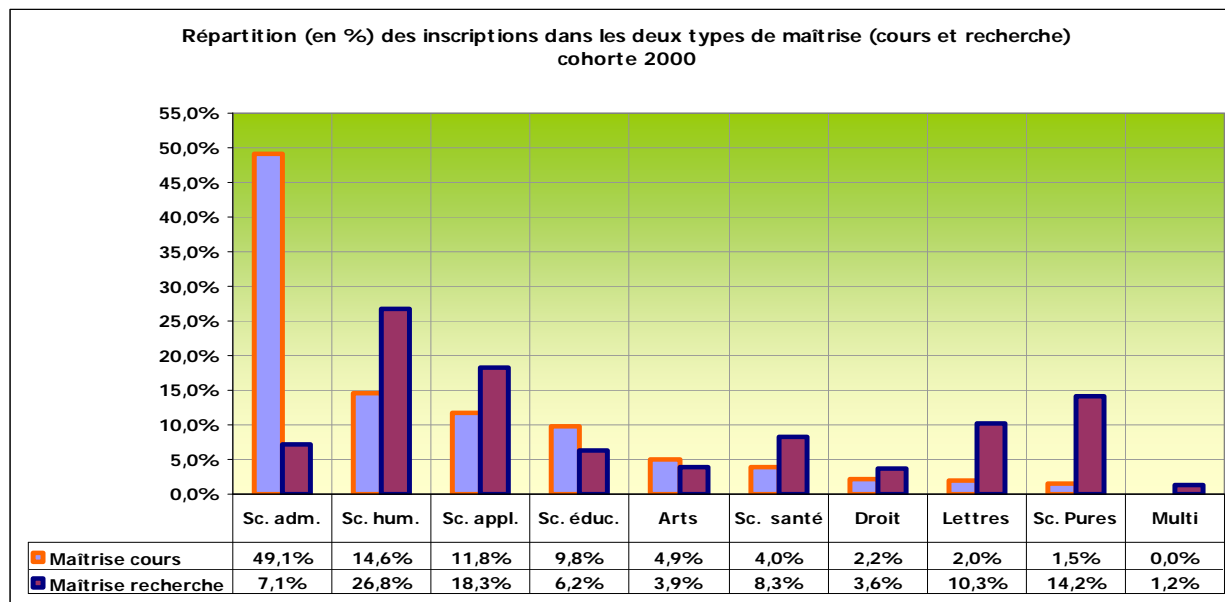


Figure 1 – Inscriptions dans les programmes de maîtrise – Cohorte automne 2000

Comme on peut aisément le remarquer, les domaines où on retrouve la plus grande proportion d'inscriptions en maîtrise cours par rapport à la maîtrise recherche sont les sciences administratives (49,1 % des inscriptions sont en maîtrise cours et seulement 7,1 % en maîtrise recherche), puis les sciences de l'éducation (9,8 % en maîtrise cours et 6,2 % en maîtrise recherche).

À l'inverse, les domaines où l'on retrouve la plus grande proportion d'inscriptions en maîtrise recherche comparativement à la maîtrise cours sont sciences pures et lettres. Enfin, on remarque qu'en terme de nombre d'inscriptions en maîtrise recherche, c'est le domaine des sciences humaines qui est le plus populaire, comptant pour 26,8 % des inscriptions; ce domaine est également le deuxième en popularité dans les maîtrises cours, à 14,6 %.

Le tableau 9 présente le portrait général de la situation des étudiants de la cohorte 2000 à l'automne 2005 en termes de diplomation, de durée des études, d'abandon et de persévérance. On peut observer que 5 535 (68,4 %) avaient diplômé, que 2 206 (27,3 %) avaient abandonné leur programme d'origine dans l'établissement d'origine et que 352 (4,3 %) étaient encore actifs dans leur programme de maîtrise initial.

Il est à noter que, pour cette étude, tous les changements de programme, y compris les passages directs au doctorat, ont été comptabilisés dans la catégorie Abandons. En fait, l'abandon réfère à l'abandon du programme initial dans l'établissement initial, bien que l'étudiant ait pu poursuivre ses études dans un autre programme.

Tableau 9 – Données générales – Cohorte automne 2000 (portrait à l'automne 2005)

	Étudiants inscrits (Aut.2000)	Diplômés	N ^{bre} moyen de trimestres pour compléter le programme	Abandons (obligés et volontaires)	Étudiants en persévérance (actifs)
Maîtrise cours	4027	2915 (72,4%)	6,2	963 (23,9%)	149 (3,7%)
Maîtrise recherche	4066	2620 (64,4%)	7,8	1243 (30,6%)	203 (5,0%)
TOTAL	8093	5535 (68,4%)	6,9	2206 (27,3%)	352 (4,3%)

Les figures 2 et 3 présentent ces données générales en fonction des divers domaines d'études et selon le type de programmes, ordonnées selon le taux de diplomation.

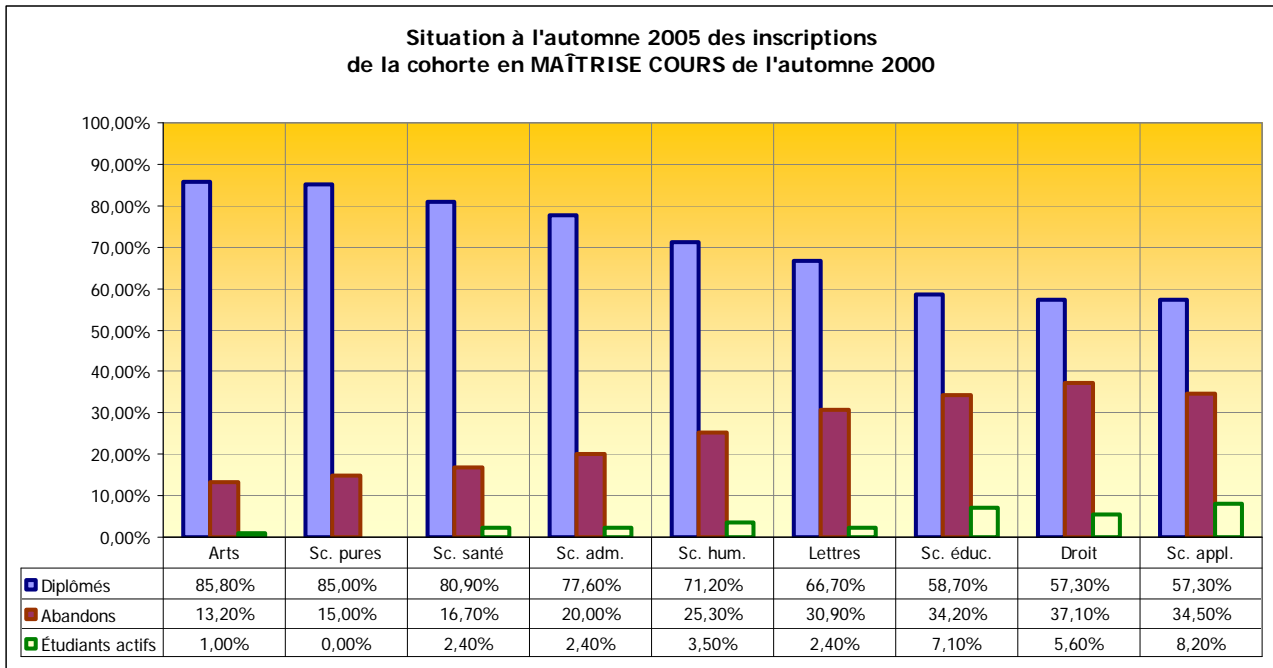


Figure 2 – Données générales sur la maîtrise cours – Cohorte automne 2000 (portrait à l'automne 2005)

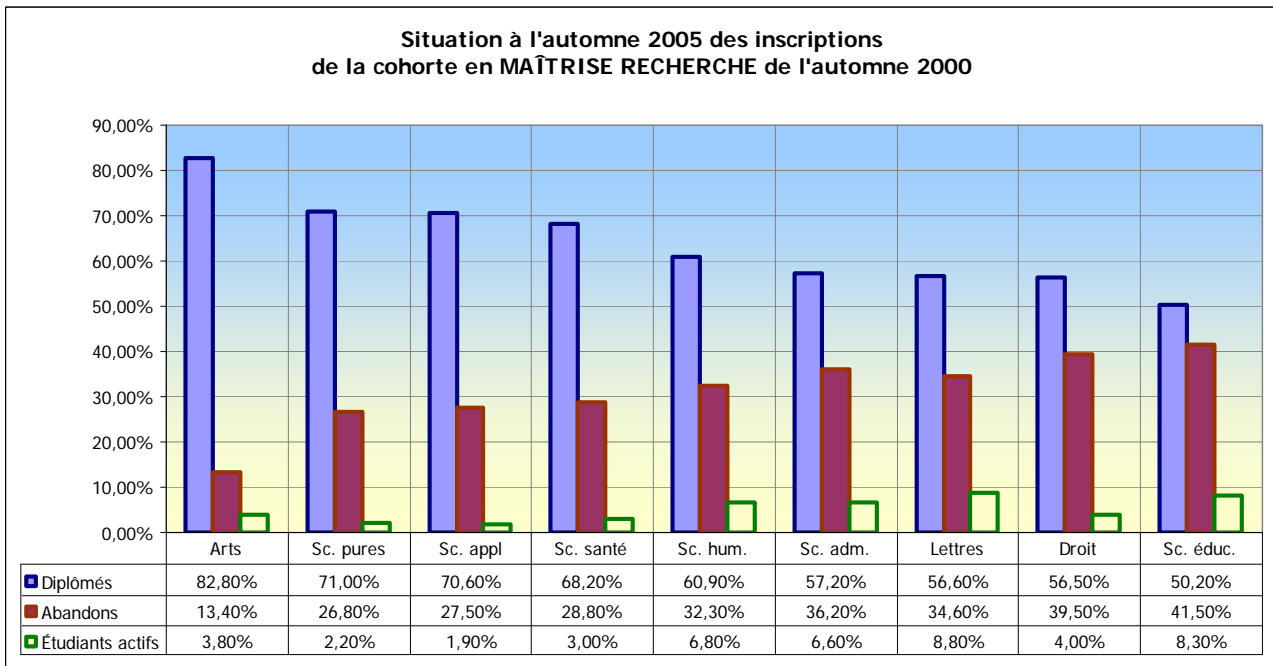


Figure 3 – Données générales sur la maîtrise recherche – Cohorte automne 2000 (portrait à l'automne 2005)

4.2 Données sur la diplomation et la durée des études

Selon le tableau 9, le taux de diplomation à la maîtrise cours est plus élevé que celui à la maîtrise recherche, soit 72,4 % comparativement à 64,4 %. Toutefois, si on analyse les taux de diplomation par domaines d'études, ils varient considérablement, et ce, dans les deux types de maîtrise, comme en font état les tableaux 10 et 11. Rappelons que les domaines d'études utilisés sont ceux de la classification Clarder dont se sert le MELS.

À la maîtrise cours, c'est le domaine des arts qui obtient le plus haut taux de diplomation avec 85,8 %, suivi de très près par les sciences pures avec 85 %. Deux domaines d'études se partagent le taux de diplomation le plus bas : droit et sciences appliquées, avec 57,3 %. Il y a donc une variation de près de 30 points de pourcentage entre le taux de diplomation le plus élevé et le plus faible à la maîtrise cours.

Tableau 10 – Maîtrise cours – Cohorte automne 2000 (portrait à l'automne 2005)

Domaine d'études	Étudiants inscrits (Aut. 2000)	Diplômés		N ^{bre} moyen de trimestres pour compléter le programme
Arts	197	169	(85,8%)	5
Droit	89	51	(57,3%)	7,3
Lettres	81	54	(66,7%)	6,8
Sciences administratives	1978	1535	(77,6%)	6
Sciences appliquées	475	272	(57,3%)	6,3
Sciences de la santé	162	131	(80,9%)	5,8
Sciences de l'éducation	395	232	(58,7%)	7,5
Sciences humaines	590	420	(71,2%)	6,4
Sciences pures	60	51	(85,0%)	5,7
Total	4027	2915	(72,4%)	6,2

À la maîtrise recherche, en excluant les programmes multidisciplinaires, c'est également dans le domaine des arts où l'on diplôme le plus, avec 82,8 %. Le secteur des sciences de l'éducation obtient le plus bas taux de diplomation avec 50,2 %. La variation entre le taux de diplomation le plus élevé et le plus faible dans les programmes de maîtrise recherche est d'environ 30 points de pourcentage, tout comme pour les programmes de maîtrise cours.

Tableau 11 – Maîtrise recherche – Cohorte automne 2000 (portrait à l'automne 2005)

Domaine d'études	Étudiants inscrits (Aut. 2000)	Diplômés		N ^{bre} moyen de trimestres pour compléter le programme
Arts	157	130	(82,8%)	7,9
Droit	147	83	(56,5%)	6,9
Lettres	419	237	(56,6%)	8,5
Sciences administratives	290	166	(57,2%)	8,1
Sciences appliquées	745	526	(70,6%)	7,5
Sciences de la santé	337	230	(68,2%)	7,6
Sciences de l'éducation	253	127	(50,2%)	8,7
Sciences humaines	1090	664	(60,9%)	8,3
Sciences pures	579	411	(71,0%)	10,1
Multidisciplinaire	49	46	(93,9%)	6
Total	4066	2620	(64,4%)	7,8

La figure 4 reprend l'information présentée aux tableaux 10 et 11 après avoir ordonné les domaines d'études en ordre décroissant selon le taux de diplomation dans les programmes de maîtrise cours.

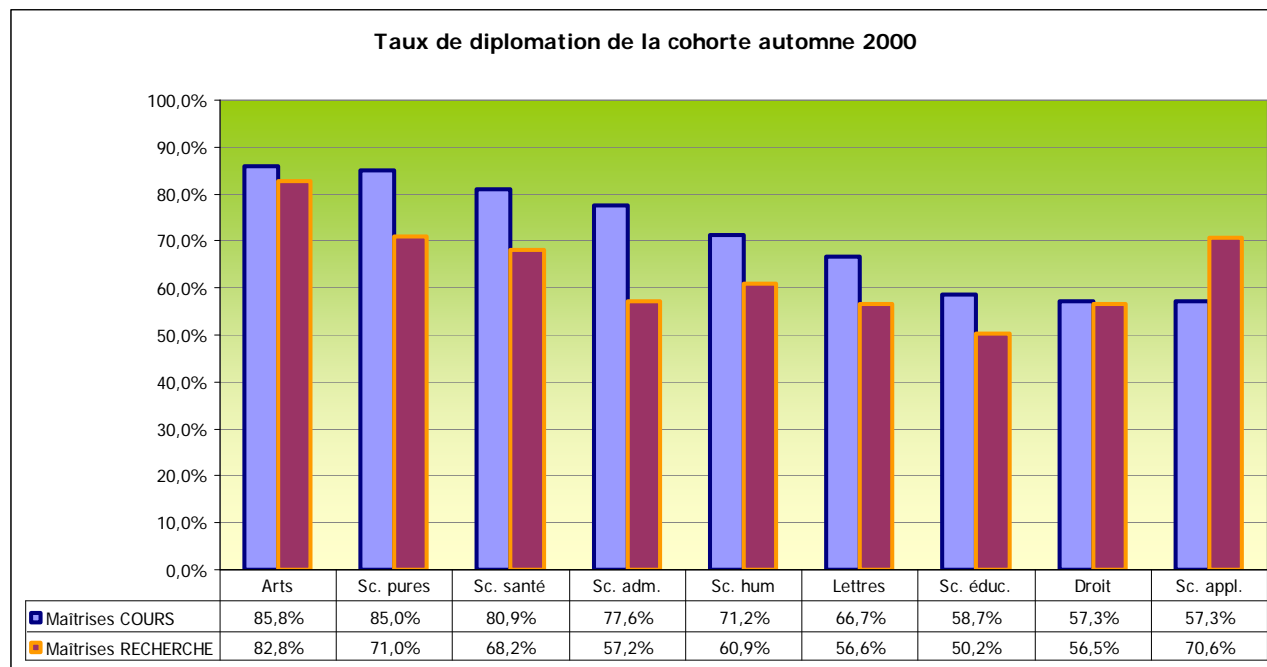


Figure 4 – Taux de diplomation – Cohorte automne 2000 (portrait à l'automne 2005)

En revenant aux tableaux 10 et 11 et en portant l'attention sur la durée des études pour compléter un programme de maîtrise, on remarque que le nombre moyen de trimestres pour compléter le programme pour tous les diplômés est de 6,9 trimestres, plus spécifiquement de 6,2 à la maîtrise cours et de 7,8 à la maîtrise recherche, soit une différence de 1,6 trimestre entre les programmes cours et les programmes recherche. Précisions ici que la durée des études inclut tous les trimestres d'inscription et d'interruption d'études, sans faire de distinction entre les trimestres d'inscription à temps plein ou à temps partiel.

Sachant que les programmes recherche sont en général effectués à temps plein alors que les programmes de maîtrise cours offrent souvent la possibilité d'étudier à temps partiel, on se serait attendu à une durée des études plus courte en maîtrise recherche. Or, ce n'est pas le cas et l'une des hypothèses pour expliquer cette situation pourrait se trouver dans le temps requis pour la réalisation du projet de recherche.

La figure 5 présente une comparaison de la durée moyenne des études en trimestres, selon le type de programmes et le domaine d'études, ordonnée selon la durée des maîtrises cours.

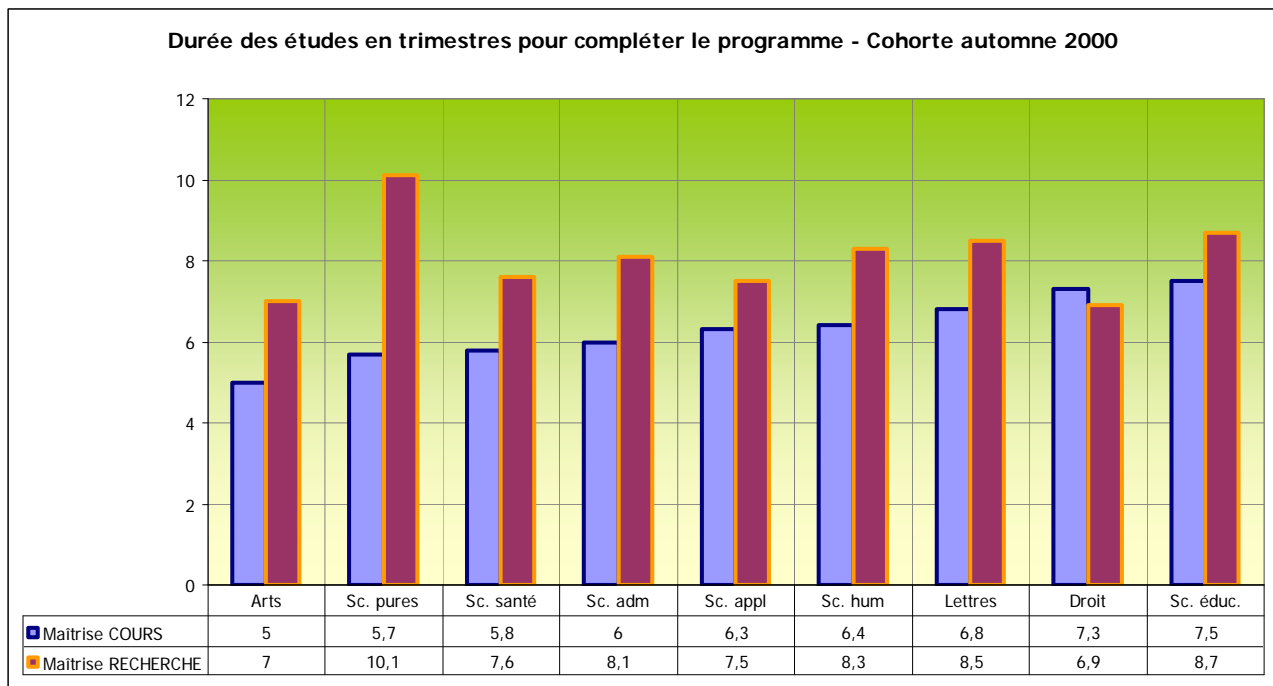


Figure 5 – Durée des études en trimestres pour compléter le programme – Cohorte automne 2000 (portrait à l'automne 2005)

Comme on peut le constater à la figure 5, à la maîtrise cours, c'est le domaine des arts qui a la durée des études la plus courte avec 5 trimestres, la durée la plus longue revenant aux sciences de l'éducation avec 7,5 trimestres, soit une variation de 2,5 trimestres. À la maîtrise recherche, la durée des études la plus courte est en droit avec 6,9 trimestres (excluant les programmes multidisciplinaires) et la plus longue est en sciences pures avec 10,1 trimestres, soit une variation de 3,2 trimestres.

Par ailleurs, selon le portrait fait par le MELS à l'automne 2004 pour la cohorte de l'automne 2000⁶, le taux de diplomation obtenu pour cette cohorte était de 62,6 %, donc 5,8 points de pourcentage inférieur à celui obtenu par la présente étude, et la durée moyenne des études pour les diplômés était de 7,5 trimestres, soit seulement 0,6 trimestre d'écart avec la durée de 6,9 trimestres obtenue ici. Bien que la méthodologie utilisée par les deux études diffère et que la prise de données varie d'un an, les données sont suffisamment proches pour valider les résultats du présent rapport.

⁶ Données remises à la demande du président du présent Comité.

4.2.1 Comparaison du taux de diplomation et de la durée des études avec les programmes hors Québec

Afin d'effectuer une comparaison du taux de diplomation et de la durée des études à la maîtrise au Québec et hors Québec, le Comité a utilisé l'étude sur la cohorte 1993 effectuée en 2003 par le G-10⁷ et à laquelle neuf universités canadiennes, dont trois québécoises (l'Université Laval, l'Université McGill et l'Université de Montréal), ont participé. Cette étude ne distingue cependant pas les types de programmes de maîtrise.

Selon le tableau 12, tous domaines d'études confondus, le taux de diplomation moyen est plus élevé pour les établissements hors Québec que pour les établissements du Québec : 77,5 % comparativement à 66,8 %. Cependant, l'écart varie selon les domaines d'études. Ainsi, en sciences biologiques, le taux de diplomation moyen au Québec est de 6,8 points de pourcentage supérieur à celui hors Québec alors qu'en sciences humaines, il est de 20,1 points de pourcentage inférieur à celui hors Québec. Par ailleurs, en consultant le tableau 13, on pourra constater que c'est dans ce domaine d'études que la différence relative à la durée des études est également la plus grande : 10,4 trimestres au Québec comparativement à 5,2 trimestres hors Québec.

Tableau 12 – Taux de diplomation (%) – Étude canadienne du G-10 (cohorte 1993)⁸

Établissements	Sciences humaines	Sciences biologiques	Sciences sociales	Sciences pures et appliquées	Tous domaines d'études
Universités québécoises Étude du G-10					
Université Laval	55,6	72,7	59,0	63,3	62,3
Université McGill	72,4	84,4	70,2	82,3	78,2
Université de Montréal	57,5	70,0	60,2	76,5	64,8
Québec	60,8	74,9	60,7	74,6	66,8
Universités hors Québec Étude du G-10					
Université McMaster	82,4	58,3	83,9	72,4	73,4
Université Queen's	87,4	73,5	86,5	74,5	81,3
Université de Toronto	85,8	71,8	88,1	85,3	82,0
Université de Waterloo	67,7	78,0	81,9	78,0	77,7
Université Western	74,3	61,1	83,3	69,0	72,1
Université d'Alberta	65,6	62,4	73,4	73,2	68,0
Hors Québec	80,9	68,0	84,2	77,7	77,5
Différence	20,1	- 6,8	23,4	3,1	10,7

Si on compare les données de la cohorte 1993 à celle de la cohorte 2000, on note que le taux de diplomation de la cohorte 2000, à 68,4 % (tableau 13), est légèrement supérieur à celui des établissements québécois de la cohorte 1993, à 66,8 % (tableau 16), mais inférieur à celui des établissements canadiens hors Québec, à 77,5 %. Il faut toutefois se rappeler que le portrait de la cohorte 2000 a été pris après 16 trimestres, alors que celui de la cohorte 1993 a été pris en 2003 (30 trimestres) et que les comparaisons faites ici doivent être prises à titre indicatif.

⁷ Échange de données G-10 (regroupement autoproclamé des dix universités canadiennes suivantes : University of British Columbia, University of Alberta, University of Toronto, Queen's University, Université de Montréal, Université McGill, Université Laval, McMaster University, University of Waterloo, University of Western Ontario). Rapport final de l'étude de la cohorte de 1993, projet sur le cheminement aux cycles supérieurs, novembre 2003.

⁸ Pour les tableaux 12 et 13, le taux global de diplomation pour les universités québécoises du G-10 a été pondéré en fonction du nombre d'étudiants dans chaque établissement.

Pour ce qui est de la durée des études, on peut voir au tableau 13 que les étudiants de la cohorte 1993 ayant diplômé d'un programme de maîtrise dans un établissement hors Québec terminent leur programme plus rapidement que ceux des établissements québécois : en moyenne 6,8 trimestres comparativement à 9,6. Cette constatation vaut pour toutes les disciplines. C'est en sciences humaines et en sciences sociales que la différence entre les étudiants des programmes québécois et ceux hors Québec est plus élevée (4 trimestres), alors qu'elle est moins marquée pour les étudiants des programmes en sciences biologiques et en sciences pures et appliquées (respectivement 1,5 et 0,9 trimestre).

Tableau 13 – Nombre moyen de trimestres pour obtenir le diplôme – Étude canadienne du G-10 (cohorte de 1993)

Établissements	Sciences humaines	Sciences biologiques	Sciences sociales	Sciences pures et appliquées	Tous domaines d'études
Universités québécoises Étude du G-10					
Université Laval	10,5	9,5	9,6	8,5	9,5
Université McGill	9,6	11,3	9,6	9	9,9
Université de Montréal	10,6	10,8	10,2	7,2	9,6
Québec	10,4	10,4	9,9	8,1	9,6
Universités hors Québec Étude du G-10					
Université McMaster	4	8,8	5,2	7,5	6,4
Université Queen's	5,9	9,1	6,5	7,6	7
Université de Toronto	4,8	8,8	5,8	6,5	6,5
Université de Waterloo	5,5	7,7	4,8	7,4	6,7
Université Western	5	7,9	4,8	7,1	6,1
Université d'Alberta	7,1	9,8	7,9	7,5	8,3
Hors Québec	5,2	8,9	5,9	7,2	6,8
Différence	5,2	1,5	4	0,9	2,8

En comparant les données de la cohorte 1993 (tableau 13) à celles de la cohorte 2000 (tableau 9), on note toutefois que le nombre moyen de trimestres pour compléter le programme de la cohorte 2000, à 6,9, est inférieur à celui des établissements québécois de la cohorte 1993 (9,6) et légèrement supérieur à celui de la moyenne des établissements canadiens hors Québec, à 6,8.

Cette différence entre la durée moyenne des études des cohortes québécoises 1993 et 2000 semble surprenante. En regroupant les données de la cohorte 2000 spécifiées par domaine d'études aux tableaux 10 et 11 selon les catégories de l'étude du G-10, on constate que la durée des études en sciences pures et appliquées entre les cohortes 1993 et 2000 est quasi identique (environ 8 trimestres). Toutefois, on note une différence (de l'ordre de 3 trimestres) pour les autres domaines (tant les sciences biologiques ou de la santé que les sciences humaines et les sciences sociales). Il est difficile d'apporter une explication au sujet de cette différence. Y a-t-il eu une réduction significative de la durée des études dans ces trois grands domaines alors que, dans le domaine des sciences pures et appliquées, la durée est restée presque identique ? Ou y a-t-il un facteur d'ordre méthodologique qu'il n'est pas possible d'identifier étant donné les indications limitées spécifiées pour la cohorte 1993 ? Dans ce contexte, il nous semble prudent de limiter notre interprétation des comparaisons entre les cohortes québécoises 1993 et 2000 au sujet de la durée des études.

Toutefois, dans un autre contexte, il pourrait être à propos d'ajouter que les étudiants québécois comparativement aux étudiants canadiens hors Québec réalisent une année supplémentaire au niveau collégial, ce que les étudiants canadiens hors Québec n'ont pas à compléter.

D'un autre point de vue, si on s'attarde à la durée normale réglementaire des programmes de maîtrise et qu'on compare les données du tableau 4 (et des tableaux de l'annexe 1) à celles de la durée réelle révélée dans l'étude du G-10 sur la cohorte 1993, on obtient les résultats présentés dans les tableaux 14, 15 et 16. On peut y observer que, pour trois établissements hors Québec et un établissement québécois, la durée normale réglementaire est sous-estimée par rapport à la durée réelle des études. En fait, bien que la différence entre la durée normale réglementaire moyenne et la durée réelle moyenne varie d'un établissement ou d'un domaine à l'autre, elle se situe cependant toujours autour de 2 ou 3 trimestres de plus pour la durée réelle, et c'est l'établissement québécois qui présente la plus grande différence, avec 5,3 trimestres de plus dans le domaine des sciences biologiques.

Tableau 14 – Comparaison de la durée des études et taux de diplomation en sciences biologiques (cohorte 1993)

Établissements	Durée normale réglementaire <i>estimée</i> (programme de biologie)	Durée moyenne (cohorte 1993)	Différence entre la durée <i>estimée</i> et la durée moyenne	Taux de diplomation (cohorte 1993)
Université d'Alberta	6	7,5	1,5	62,4
Université de Toronto	6	6,5	0,5	71,8
Université de Waterloo	3	7,4	4,4	78,0
Université McGill	6	11,3	5,3	84,4

Tableau 15 – Comparaison de la durée des études et taux de diplomation en sciences humaines (cohorte 1993)

Établissements	Durée normale réglementaire <i>estimée</i> (programme de sciences politiques)	Durée moyenne (cohorte 1993)	Différence entre la durée <i>estimée</i> et la durée moyenne	Taux de diplomation (cohorte 1993)
Université d'Alberta	3 ou 4	7,9	3,9 à 4,9	65,6
Université de Toronto	3	5	2	85,8
Université de Waterloo	Non disponible	5,8	-	67,7
Université McGill	6	9,6	3,6	72,4

Tableau 16 – Comparaison de la durée des études et taux de diplomation en sciences pures et appliquées (cohorte 1993)

Établissements	Durée normale réglementaire <i>estimée</i> (programme d'ingénierie)	Durée moyenne (cohorte 1993)	Différence entre la durée <i>estimée</i> et la durée moyenne	Taux de diplomation (cohorte 1993)
Université d'Alberta	6	7,5	1,5	73,2
Université de Toronto	5	6,5	1,5	85,3
Université de Waterloo	6	7,4	1,4	78,0
Université McGill	6	9	3	82,3

Constats

- Sur le taux de diplomation
 - Pour la cohorte 2000, le taux de diplomation à la maîtrise cours (72,4 %) est de 8,0 points de pourcentage supérieur à celui de la maîtrise recherche (64,4 %).
 - Pour la cohorte 2000, les taux de diplomation varient de façon importante d'un domaine à l'autre, tant à la maîtrise recherche qu'à la maîtrise cours (environ 30 points de pourcentage entre le taux minimum et le taux maximum).

- Le taux de diplomation de la cohorte 2000 (68,4 %, tableau 9) est légèrement supérieur au taux de diplomation des trois établissements québécois du G-10 (cohorte 1993/66,8 %, tableau 12), mais les établissements canadiens hors Québec ont toujours un taux de diplomation plus élevé de l'ordre de 10 points de pourcentage, sauf pour le domaine des sciences biologiques (tableau 12).
- Sur la durée des études
 - Pour la cohorte 2000, la durée des études pour les programmes recherche (7,8 trimestres) est un trimestre et demi plus longue que pour les programmes cours (6,2 trimestres).
 - La durée des études varie d'un domaine à l'autre. La différence entre le maximum et le minimum est de 2,5 trimestres à la maîtrise cours et de 3,2 trimestres à la maîtrise recherche.
 - Dans l'ensemble, la durée moyenne des études de la cohorte 2000 est inférieure à celle des établissements québécois de la cohorte 1993 et légèrement supérieure à celle de la moyenne des établissements canadiens hors Québec.
 - La durée normale réglementaire des études pour les quatre universités l'ayant spécifiée est sous-estimée de 1 à 3 trimestres par rapport à la durée réelle des études que ce soit en regard de l'étude du G-10 (cohorte 93) ou de l'étude de la cohorte 2000.

4.3 Données sur les abandons et la persévérance

Les données générales sur le taux d'abandon et le taux de persévérance sont présentées au tableau 17. Comme mentionné précédemment, le taux d'abandon inclut tous les étudiants ayant abandonné leur programme initial, peu importe la raison. Ainsi, chaque étudiant comptabilisé dans la catégorie « abandon » fait référence à un étudiant qui n'a pas terminé le programme dans lequel il s'était inscrit à l'automne 2000. Une analyse détaillée des divers types d'abandon (changement de programme intra-institutionnel, passage direct au doctorat, abandon obligé) a été effectuée et se trouve à l'annexe 3.

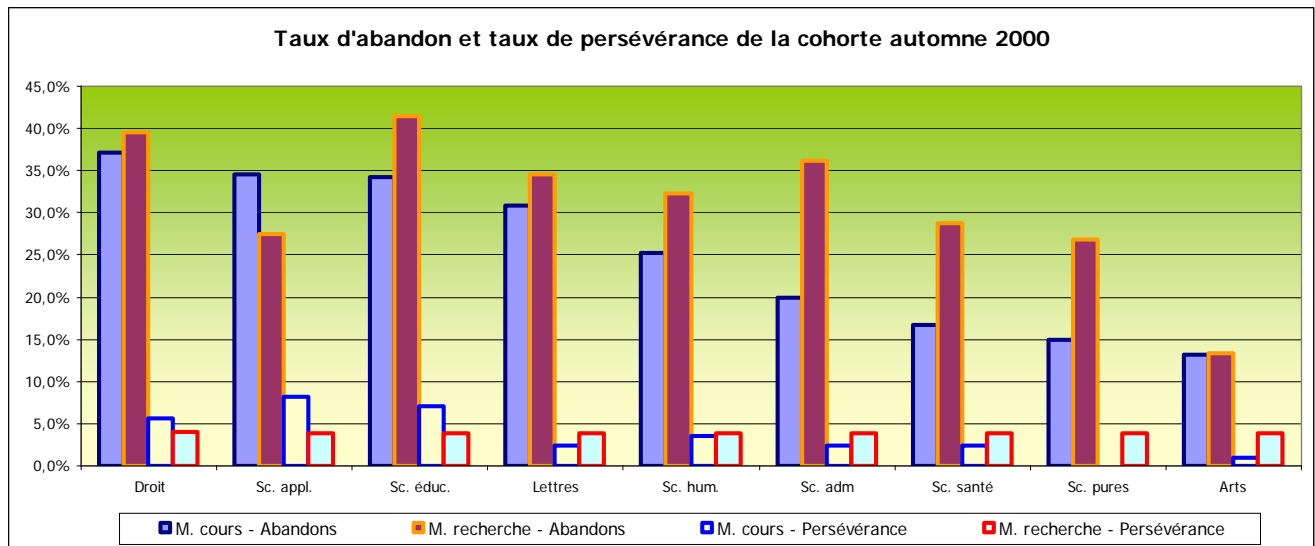
D'emblée, on peut noter que le taux d'abandon est moins élevé à la maîtrise cours qu'à la maîtrise recherche : 24 % comparativement à 31 %. On constate aussi que le taux d'abandon varie grandement selon le domaine d'études. À la maîtrise cours, c'est le domaine du droit qui obtient le plus haut taux d'abandon avec 37,1 %, le plus faible étant les arts à 13,2 %. À la maîtrise recherche, le plus haut taux d'abandon se retrouve dans le domaine des sciences de l'éducation avec 41,5 %, le plus faible étant de nouveau les arts à 13,4 %.

Quant aux taux de persévérance (étudiants en persévérance), certains sont pour le moins étonnants, si on considère que le portrait de la cohorte 2000 a été pris à l'automne 2005, soit 16 trimestres (plus de 5 ans) après la première inscription. Par exemple, on peut remarquer qu'en sciences appliquées, il y a encore 8,2 % d'étudiants actifs dans les programmes cours, alors qu'il n'en reste plus que 1,9 % dans les programmes recherche. On peut également noter qu'autant dans les maîtrises cours que dans les maîtrises recherche, le taux de persévérance est élevé en sciences de l'éducation, avec respectivement 7,1 % et 8,3 %. Enfin, le domaine des lettres dans les maîtrises recherche présente le taux de persévérance le plus élevé à 8,8 %. Une analyse plus approfondie permettrait certainement de mieux comprendre ces taux de persévérance.

**Tableau 17 – Taux d'abandon selon les domaines d'études –
Cohorte automne 2000 (portrait à l'automne 2005)**

	Maîtrise cours		Maîtrise recherche	
	Abandons (obligés et volontaires)	Étudiants en persévérance (actifs)	Abandons (obligés et volontaires)	Étudiants en persévérance (actifs)
Arts	26 (13,2%)	2 (1,0%)	21 (13,4%)	6 (3,8%)
Droit	33 (37,1%)	5 (5,6%)	58 (39,5%)	6 (4,0%)
Lettres	25 (30,9%)	2 (2,4%)	145 (34,6%)	37 (8,8%)
Sciences administratives	395 (20,0%)	48 (2,4%)	105 (36,2%)	19 (6,6%)
Sciences appliquées	164 (34,5%)	39 (8,2%)	205 (27,5%)	14 (1,9%)
Sciences de la santé	27 (16,7%)	4 (2,4%)	97 (28,8%)	10 (3,0%)
Sciences de l'éducation	135 (34,2%)	28 (7,1%)	105 (41,5%)	21 (8,3%)
Sciences humaines	149 (25,3%)	21 (3,5%)	352 (32,3%)	74 (6,8%)
Sciences pures	9 (15,0%)	0 (0,0%)	155 (26,8%)	13 (2,2%)
Multidisciplinaire	- -	- -	0 (0,0%)	3 (6,1%)
Total	963 (23,9%)	149 (3,7%)	1243 (31%)	203 (5,0%)

La figure 6 permet de visualiser les taux d'abandon et de persévérance, qui ont été ordonnés selon le plus haut taux d'abandon à la maîtrise cours.



**Figure 6 – Taux d'abandon et taux de persévérance – Cohorte automne 2000
(portrait à l'automne 2005)**

Le moment où les abandons surviennent varie grandement selon les domaines d'études pour les programmes de maîtrise cours, comme le démontre le tableau 18. Par exemple, 46,2 % des abandons se font durant les 2 premiers trimestres. Pendant les trimestres 3 à 5, nous comptons 30,8 % de plus d'abandons, ce qui donne 77 % des abandons entre le début du programme d'origine et le 5^e trimestre d'études. Il faut noter que c'est en droit et en sciences pures que les abandons se font le plus rapidement, soit respectivement 90,9 % et 88,9 % en 5 trimestres ou moins, et c'est en sciences de la santé qu'ils

arrivent le plus tardivement (la majorité, soit 51,8 % après 6 trimestres et plus). Enfin, il y a tout de même 22,9 % des abandons à la maîtrise cours qui se font après le 6^e trimestre alors que, dans plusieurs exemples de programme présentés dans le tableau 1 du chapitre 2, la durée normale réglementaire des programmes cours varie de 3 à 6 trimestres : la durée réelle moyenne des études étant de 6,2 trimestres pour ce type de maîtrise (tableau 14).

**Tableau 18 – Répartition des abandons selon le trimestre d'études (maîtrise cours)
– Cohorte automne 2000 (portrait à l'automne 2005)**

	Abandons (jusqu'à l'automne 2005)	Abandons après 2 trimestres ou moins	Abandons après 3 à 5 trimestres	Abandons après 6 à 8 trimestres	Abandons après 9 à 11 trimestres	Abandons après 12 trimestres et plus
Arts	26	13 50,0%	8 30,8%	3 11,5%	2 7,7%	0 0,0%
Droit	33	14 42,4%	16 48,5%	2 6,1%	1 3,0%	0 0,0%
Lettres	25	11 44,0%	7 28,0%	4 16,0%	2 8,0%	1 4,0%
Sciences administratives	395	169 42,8%	134 33,9%	65 16,5%	18 4,6%	9 2,3%
Sciences appliquées	164	86 52,4%	51 31,1%	16 9,8%	9 5,5%	2 1,2%
Sciences de la santé	27	10 37,0%	3 11,1%	7 25,9%	2 7,4%	5 18,5%
Sciences de l'éducation	135	55 40,7%	41 30,4%	23 17,0%	10 7,4%	6 4,4%
Sciences humaines	149	81 54,4%	35 23,5%	21 14,1%	7 4,7%	5 3,4%
Sciences pures	9	6 66,7%	2 22,2%	1 11,1%	0 0,0%	0 0,0%
Total (maîtrise cours)	963	445 46,2%	297 30,8%	142 14,7%	51 5,3%	28 2,9%

À la maîtrise recherche, les abandons sont un peu plus tardifs (tableau 19). Ainsi, 31,5 % des étudiants qui abandonnent leur programme le font deux trimestres ou moins après leur première inscription et environ 60 % des abandons de programme surviennent avant cinq trimestres ou moins. C'est donc 17 points de pourcentage de moins que pour la maîtrise cours.

Il est à souligner qu'en droit, 57 % des abandons sont effectués après 6 trimestres et plus d'études et qu'en arts, 28,5 % se font après 9 trimestres d'études. De plus, dans l'ensemble, 40,7 % des abandons se font après 6 trimestres d'études, ce qui correspond à la durée normale réglementaire de plusieurs programmes, alors que ce taux était de 22,9 % à la maîtrise cours, soit une différence de 17 points.

Tableau 19 – Répartition des abandons selon le trimestre d'études (maîtrise recherche) – Cohorte automne 2000 (portrait à l'automne 2005)

	Abandons (jusqu'à l'automne 2005)	Abandons après 2 trimestres ou moins		Abandons après 3 à 5 trimestres		Abandons après 6 à 8 trimestres		Abandons après 9 à 11 trimestres		Abandons après 12 trimestres et plus	
Arts	21	7	33,3%	5	23,8%	3	14,3%	2	9,5%	4	19,0%
Droit	58	13	22,4%	12	20,7%	16	27,6%	12	20,7%	5	8,6%
Lettres	145	53	36,6%	34	23,4%	31	21,4%	16	11,0%	11	7,6%
Sciences administratives	105	23	21,9%	36	34,3%	19	18,1%	17	16,2%	10	9,5%
Sciences appliquées	205	67	32,7%	48	23,4%	46	22,4%	27	13,2%	17	8,3%
Sciences de la santé	97	24	24,7%	34	35,1%	20	20,6%	9	9,3%	10	10,3%
Sciences de l'éducation	105	45	42,9%	30	28,6%	12	11,4%	11	10,5%	7	6,7%
Sciences humaines	352	117	33,2%	87	24,7%	74	21,0%	43	12,2%	31	8,8%
Sciences pures	155	42	27,1%	60	38,7%	36	23,2%	14	9,0%	3	1,9%
Total (maîtrise recherche)	1243	391	31,5%	346	27,8%	257	20,7%	151	12,1%	98	7,9%

La figure 7 présente la répartition des abandons selon le trimestre et selon le type de programmes et permet de visualiser que les abandons à la maîtrise cours se font généralement plus rapidement, c'est-à-dire à 2 trimestres et moins, alors qu'à la maîtrise recherche, les abandons se font plus progressivement.

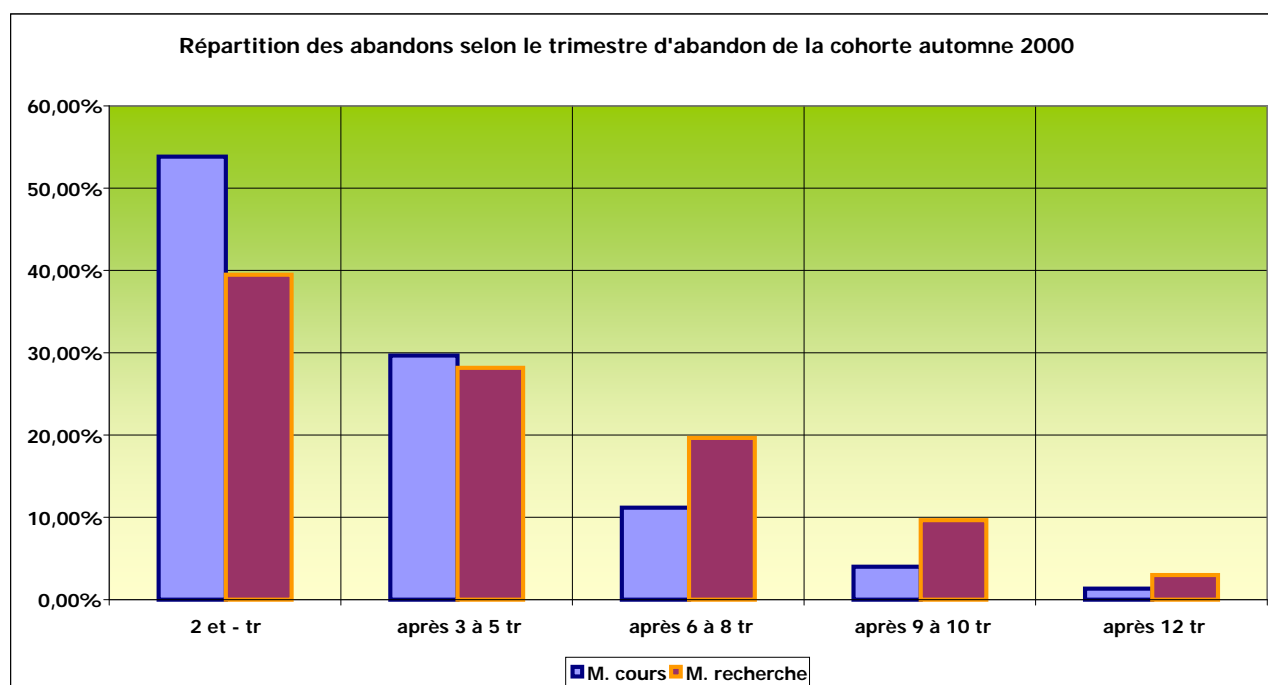


Figure 7 – Répartition des abandons selon le trimestre d'abandon – Cohorte automne 2000 (portrait à l'automne 2005)

Constats

- Le taux d'abandon à la maîtrise recherche (31 %) dépasse de 7 points de pourcentage le taux d'abandon de la maîtrise cours (24 %).
- Le taux d'abandon est très variable selon le domaine d'études puisqu'il y a 24 points de pourcentage d'écart entre le maximum et le minimum observé à la maîtrise cours et que cet écart est de 28 points de pourcentage à la maîtrise recherche.
- C'est en début de programme (2 trimestres ou moins) que les abandons sont les plus nombreux.
- Les abandons se font généralement plus tôt à la maîtrise cours qu'à la maîtrise recherche.
- Les abandons, tant à la maîtrise recherche qu'à la maîtrise cours, décroissent dans le temps.
- Le taux de persévérance à la maîtrise cours et à la maîtrise recherche est respectivement de 3,7 % et de 5,0 %, et ce, après plus de 5 ans dans un programme de maîtrise. Selon les domaines d'études, le taux de persévérance peut atteindre plus de 8 %, et ce, même après 16 trimestres d'études.

5 OBSERVATIONS

À la lumière du présent rapport sur la nature, la structure et les activités associées à la maîtrise au Québec, quelques observations générales peuvent être formulées.

5.1 Sur la nature, la structure et la durée des programmes

Selon l'échantillon recueilli par le Comité, la nature des programmes de maîtrise au Québec comprend au moins trois types de programmes : cours, recherche, avec stage. La structure n'est pas homogène : avec ou sans mémoire, avec ou sans rapport, avec ou sans crédit pour le stage... De plus, le vocabulaire pour décrire les composantes est très varié. Le nombre de crédits varie également pour le même élément : le mémoire peut valoir de 18 à 39 crédits, par exemple. Le nombre de crédits pour un programme de maîtrise, peu importe le type, est majoritairement de 45.

En comparaison avec le Canada hors Québec et les États-Unis, la structure des programmes de maîtrise au Québec semble plus lourde ou plus exigeante.

La durée normale réglementaire des études de maîtrise est systématiquement inférieure à la durée réelle des études (de l'ordre de 2 ou 3 trimestres). En ce sens, le financement accordé par le MELS pour la maîtrise recherche n'est pas en phase avec la réalité vécue par les étudiants et les établissements (le financement n'est que de 4 trimestres alors que la durée moyenne des études est presque le double – 7,8 trimestres).

Le crédit est un concept normé au Québec et il sera intéressant d'obtenir plus d'informations pour le reste du Canada afin de poursuivre les comparaisons, car, pour le moment, il n'est pas possible d'évaluer la valeur d'un crédit hors Québec. Il n'est donc pas possible de conclure, pour le moment, que le nombre de crédits indiqués ou estimés pour le projet de recherche dans les maîtrises recherche hors Québec est représentatif de la charge de travail réelle.

5.2 Sur les objectifs et les compétences des programmes de maîtrise

Peu d'informations sont disponibles sur les objectifs et les compétences attendus au terme d'une maîtrise, que ce soit au Québec ou hors Québec.

Par ailleurs, les membres du Comité jugent que les attentes en termes de compétence et de niveau de compétences de la grille de la CREPUQ sont généralement élevées, sinon trop élevées, pour des études réalisées à la maîtrise, certaines relevant du niveau doctoral.

5.3 Sur la répartition des inscriptions selon le type de programmes pour la cohorte québécoise de l'automne 2000

Les inscriptions se répartissent également entre les programmes de maîtrise cours et les programmes de maîtrise recherche. Par contre, lorsque l'on détaille chaque type de programmes selon les domaines

d'études, on constate que le domaine des sciences administratives, avec 49 % des inscriptions en maîtrise cours, est le plus populaire pour les maîtrises cours, alors que pour les maîtrises recherche, ce sont les sciences humaines. Si on compare les deux types de programmes, on se rend compte que 90,6 % des étudiants inscrits en sciences pures sont en maîtrise recherche, alors que 87,2 % des étudiants inscrits en sciences administratives sont en maîtrise cours.

5.4 Sur les caractéristiques de la cohorte 2000

Dans l'ensemble, comparativement aux étudiants en maîtrise recherche, les étudiants en maîtrise cours démontrent un taux de diplomation supérieur (72,4 % comparativement à 64,4 %), pour une durée d'études moindre (6,2 trimestres comparativement à 7,8 trimestres), et donc un plus faible taux d'abandon (23,9 % comparativement à 31 %). En distinguant par domaines d'études selon le type de programmes de maîtrise, on peut dire que le domaine des arts figure bon premier dans les deux types de programmes : on y diplôme plus et il y a moins d'abandons. Dans tous les domaines, les taux de diplomation sont plus élevés en maîtrise cours qu'en maîtrise recherche sauf dans le domaine des sciences appliquées où on diplôme plus (mais en plus de temps) et on abandonne moins. Enfin, les taux sont quasi égaux en maîtrise cours et en maîtrise recherche dans le domaine du droit.

5.4.1 Sur le taux de diplomation et la durée des études pour la cohorte 2000

Comparativement au reste du Canada, le taux de diplomation de la cohorte 2000 est légèrement supérieur au taux de diplomation des trois établissements québécois du G-10 (cohorte 1993), mais, par domaines, les établissements canadiens hors Québec ont toujours un taux de diplomation plus élevé, sauf pour le domaine des sciences biologiques.

Dans l'ensemble, la durée moyenne des études de la cohorte 2000 est inférieure à celle des établissements québécois de la cohorte 1993 et légèrement supérieure à celle de la moyenne des établissements canadiens hors Québec.

5.4.2 Sur le taux d'abandon et le taux de persévérance pour la cohorte 2000

La déperdition des effectifs des étudiants québécois à la maîtrise est généralement plus grande que celle des programmes de maîtrise des autres provinces canadiennes

Le taux d'abandon à la maîtrise cours (24 %) est de 7 points de pourcentage inférieur à celui de la maîtrise recherche (31 %) et c'est en début de programme (2 trimestres ou moins) que les abandons sont les plus nombreux. Les abandons se font généralement plus tôt à la maîtrise cours qu'à la maîtrise recherche. Les abandons des études (comprenant les abandons obligés) constituent la moitié des abandons, l'autre moitié étant des abandons pour changement de programme.

Le taux de persévérance à la maîtrise cours et à la maîtrise recherche est respectivement de 3,7 % et de 5,0 %, et ce, après plus de 5 ans dans un programme de maîtrise. Selon les domaines d'études, le taux de persévérance peut atteindre plus de 8 %, et ce, même après 16 trimestres d'études.

6 CONCLUSION

Dans l'ensemble, la situation de la maîtrise au Québec ne semble pas être tout à fait ajustée à ce qui se passe ailleurs au Canada et aux États-Unis. Même si les programmes de maîtrise peuvent être distincts au Québec en regard de notre culture académique, il y a lieu de s'interroger sur le niveau de compétitivité de nos programmes dans le contexte international actuel. À la lumière des constats énoncés dans le présent rapport, le Comité croit qu'il est nécessaire de poursuivre sa réflexion et de rédiger un second rapport dans lequel il pourrait proposer des recommandations afin d'apporter des améliorations à la situation actuelle ainsi que des pistes nouvelles de réflexion et d'action.

ANNEXE 1
ANALYSE COMPARATIVE DÉTAILLÉE DE LA STRUCTURE DES PROGRAMMES ET DE LA DURÉE
RÉGLEMENTAIRE DES ÉTUDES AU CANADA (HORS QUÉBEC) ET AUX ÉTATS-UNIS

A) Programmes de maîtrise en génie

En moyenne, les programmes de maîtrise en génie (Canada hors Québec et États-Unis), présentés au tableau 20, totalisent 29,5 crédits, avec un minimum de 18 et un maximum de 39. La durée normale réglementaire des études est de 4,5 trimestres.

Pour les programmes canadiens hors Québec uniquement, la moyenne du total de crédits que compte une maîtrise en génie est de 29,7 crédits et la moyenne de la durée normale réglementaire des études est de 5,3 trimestres. Aux États-Unis, ces moyennes sont respectivement de 29,5 crédits et de 4,2 trimestres.

Pour les programmes avec projet de recherche ou mémoire, le nombre de crédits alloués pour les cours varie de 12 à 36, avec une moyenne de 25,7 crédits. Pour ces mêmes programmes, les crédits alloués pour le projet de recherche varient de 3 à 12 avec une moyenne de 6,8 crédits.

Certaines maîtrises sont des programmes offerts originellement aux étudiants d'un doctorat qui, n'ayant pu compléter leur programme de 3^e cycle, peuvent alors quitter les études du doctorat en obtenant un diplôme de maîtrise⁹, dépendant du nombre de crédits de cours complétés.

⁹ Ce que certains appellent, au Québec, un «diplôme de sortie». Aux États-Unis, ce type de diplôme est souvent perçu comme un «prix de consolation» pour l'étudiant qui n'a pas complété son doctorat.

Tableau 20 – Programmes de maîtrise en génie au Canada (hors Québec) et aux États-Unis

Établissements	Crédits cours estimés	Projet de recherche	Crédits estimés pour le projet de recherche	Autres	Total des crédits estimés	Durée normale réglementaire (trimestres)
Waterloo M.Sca. (a)	24	oui	3		27	6
Waterloo M.Sca. (b)	15	oui	12		27	6
Calgary M.Sca. (mécanique)	18	oui	non spécifié		30	6
UBC M.Sca.	18	oui	12		30	6
UBC M.Eng	30	non	-		30	5
UBC M.Eng	24	oui	6		30	5
Calgary M.Eng (Mech. a)	30	non	-	examen oral	30	
Calgary M.Eng (Électr. a)	36	oui	3		39	
Waterloo M.Eng.	24	non	-		24	3
Moyenne Canada (hors Québec)	24,3		7,2		29,7	5,3
G.Tech. MS/MSECE (mémoire)	12	oui	12		24	4
G.Tech. MS/MSECE (sans mémoire)	18	non	X		18	4
G.Tech. MS/MSME (sans mémoire)	30	non	-		30	4
G.Tech. MS/MSME (mémoire)	21	oui	9		30	4
J.Hopkins MSE (info a)	30	non	-		30	3
MIT SM (matériaux)	20,5	oui	7,5		28	6
MIT MST	27	non	-		27	6
Alabama MS (mémoire)	24	oui	6		30	
Alabama MS (sans mémoire)	33	non	-		33	
Kansas MS (mémoire)	21	oui	9		30	4
Kansas MS (sans mémoire)	30	oui	3		33	4
Miami M.Sc. (civil a)	24	oui	6		30	
Miami M.Sc. (civil b)	33	oui	3		33	
Miami M.Sc. (Indusriel a)	24	oui	6		30	
Miami M.Sc. (Indusriel b)	33	oui	3		36	
UCLA MS (mémoire)	18	oui	6		24	5
UCLA MS (sans mémoire)	27	non	-	exam. oral	27	5
Utah MS	20	oui	10		30	
Texas M.Sc. (mémoire)	24	oui	6		30	
Texas M.Sc. (rapport)	30	oui	3		33	
Texas M.Sc. (sans mémoire)	36	non	X		36	
Georgia Tech (MSIE)	30	non	-		30	
U of Pennsylvania (EMTM)	30	non	-		30	6
University of Wisconsin	26	non	-		30	6
Duke University	24	non	-	stage	24	3
Cornell University	24	oui	6		30	2
Princeton M.Eng.	24	non	-		24	3
MIT M.ENG (matériaux)	25	oui	12		37	3
Moyenne États-Unis	25,7		6,7		29,5	4,2
Moyenne totale	25,3		6,8		29,6	4,5

Tableau 21 – Programmes de maîtrise en génie au Québec

Établissements québécois	Crédits de cours estimés	Projet de recherche	Nombre de crédits projet de recherche	Total des crédits	Durée normale réglementaire (trimestres)
Concordia (recherche)	16	oui	29	45	4 à 6
Concordia (cours)	30-45	oui/non	0 à 15	45	4 à 6
ETS (recherche)	15	oui	30	45	
ETS (cours)	30-39	oui	6 à 15	45	
Laval (recherche)	12 à 24	oui	24 à 33	45 à 48	4
Laval (cours)	30-39	oui	6 à 15	45 à 48	4
McGill (recherche)	12 à 27	oui	18 à 33	45	4 à 6
McGill (cours)	33-40	oui	6 à 12	45	4 à 6
Sherbrooke (recherche)	12 à 15	oui	30 à 33	45	3 à 6
Sherbrooke (cours)	30-45	oui/non	0 à 15	45	3 à 6
Poly (recherche)	15	oui	30	45	4 à 6
Poly (cours)	30-39	oui	6 à 15	45	4 à 6
Sommaire	12-39		0-33	45-48	3-6
Moyenne	25,9		19,4	45,3	5,5

En comparant la durée normale réglementaire des maîtrises québécoises (tableau 21) aux durées des maîtrises canadiennes hors Québec et américaines, on remarque qu'elle est supérieure de l'ordre d'un trimestre et que la moyenne du nombre total de crédits pour une maîtrise québécoise est de 15 crédits additionnels pour un total de 45,3 crédits au Québec contre 29,6 crédits au Canada hors Québec et aux États-Unis.

B) Programmes de maîtrise en sciences pures et en sciences de la santé

Des programmes en sciences pures et en sciences de la santé ont été répertoriés dans 11 établissements et sont présentés au tableau 22. Ici aussi, il y a eu estimation du nombre de crédits de cours dans le cas où les programmes n'en spécifiaient aucun.

Tous programmes confondus (avec ou sans projet de recherche, canadiens et américains), la moyenne du nombre total de crédits que compte le programme est de 34 (33,8) et la moyenne de crédits de cours est de 25 (24,7). Pour les programmes identifiant un nombre de crédits attribués au projet de recherche, la moyenne de crédits est de 8 (8,4). Enfin, la durée normale réglementaire des études est de 5 trimestres.

Tableau 22 – Programmes de maîtrise en sciences pures et en sciences de la santé au Canada (hors Québec) et aux États-Unis

Établissements	Crédits de cours estimés	Projet de recherche	Crédits projet de recherche	Autre	Total des crédits estimés	Durée normale réglementaire
Waterloo Biology	9	oui	non spécifié			3
Alberta Biological science	18	oui	6		24	6
UBC Biochemistry	18	oui	12		30	7,5
Toronto Biochemistry	6	oui	non spécifié			6
Moyenne Canada hors Québec	12.8	oui	9		27	6
Berkeley Public Health	40	non	0	Examen	40	4
Georgia Tech Biology a	22	oui	8		30	
Georgia Tech Biology b	33	non	-		33	
Harvard Epidemiology	45	oui	0		45	6
Miami Biology a	24	oui	6		30	4
Miami Biology b	36	non	-		36	4
Michigan State Computer Sc.	22	oui	8		30	
Michigan State Nutrition	22	oui	8		30	6
Penn State Biology	18	oui	12		30	6
Penn State Nutrition	24	oui	12		36	4
Stanford Health Research	33	oui	12		45	6
Moyenne États-Unis	29		8.3		35	5
Moyenne	24.7		8.4		33.8	5

Les programmes de sciences pures et sciences de la santé canadiens hors Québec ont, en moyenne, un total de crédits de cours inférieur aux programmes américains : 27 crédits comparativement à 35 crédits. En comparaison, selon les données du tableau 23, portant sur un échantillon de programmes québécois dans le même domaine, le nombre total moyen de crédits pour les programmes québécois est supérieur à celui des programmes canadiens hors Québec : 49 (48,5) comparativement à 27, soit une énorme différence de 22 crédits.

Tableau 23 – Programmes de maîtrise en sciences pures et en sciences de la santé au Québec

Établissements québécois	Crédits de cours	Projet de recherche	Crédits projet de recherche	Autre	Total des crédits	Durée normale réglementaire (trimestres)
UdeM Nutrition (cours)	33	oui	12		48	
UdeM Nutrition (recherche)	12	oui	33		45	
Laval Biologie (recherche)	12	oui	36		45	
Laval Agroforesterie (recherche)	24	oui	24		48	4
UQAM Sc. de l'atmosphère (cours)	60	non			60	6
McGill Biologie (recherche)	6	oui	39		45	6
Moyenne Québec	24,5		28,8		48,5	5

C) Programmes de maîtrise en sciences humaines

Dans les programmes en sciences humaines (Canada et États-Unis), selon le tableau 24 ci-dessous, le nombre moyen de crédits de cours est de 25 (25,2), la moyenne du total de crédits pour le programme est de 30 (29,5) et la moyenne pour la durée normale des études est de 3,7 trimestres.

Les programmes canadiens hors Québec comptent, en moyenne, un nombre total de crédits moins élevé que les programmes américains (25 comparativement à 33 (33,4)). En comparaison, selon les données du tableau 25 ci-dessous, portant sur un échantillon de programmes québécois, le nombre moyen total de crédits pour les programmes québécois est supérieur à celui des programmes canadiens hors Québec (48 comparativement à 25) et à celui des programmes américains (48 comparativement à 33). La durée normale réglementaire est également plus faible hors Québec.

Tableau 24 – Programmes de maîtrise en sciences humaines au Canada (hors Québec) et aux États-Unis

Établissements	Crédits de cours	Projet de recherche	Crédits projet de recherche	Autres	Total des crédits	Durée normale réglementaire (trimestres)
Waterloo (a) Political Science	12	oui	12		24	
Waterloo (b) Political Science	18	oui	6		24	
Alberta (a) Political Science	18	oui	6		24	4
Alberta (b) Political Science	24	non	-		24	3
UBC Political Science	18	oui	12		30	3
Toronto Political Science	24	non	0		24	3
Moyenne Canada hors Québec	19		7		25	3
Berkeley Urban Design	28	oui	5		33	3
G.Tech International Affairs	36	non	0		36	6
Miami Sociology	24	oui	6	Ex. oral	30	4
Michigan State Comm.	26	oui	4		30	
Penn State Art History	24	oui	6		30	4
Standford Anthropology	45	oui	-		45	
Michigan Education	30	non	0		30	
Moyenne États-Unis	30,4		4		33,4	4
Moyenne totale	25,2		6		29,5	3,7

Tableau 25 – Programmes de maîtrise en sciences humaines au Québec

Établissements	Crédits de cours	Projet de recherche	Crédits projet de recherche	Autres	Total des crédits	Durée normale réglementaire (trimestres)
UQAM Droit (cours)	45	non	-		45	6
UQAM Arts visuels et média (cours)	30	oui	15		45	6
McGill Langue et littérature (cours)	30	oui	18		48	6
McGill Langue et littérature (recherche)	24	oui	24		48	6
McGill Sc. de la comm. hum. (cours)	64	non	-	Stage (4)	68	6
Sherbrooke Économique (cours)	36	non	-	Essai (9)	45	
Sherbrooke Économique (recherche)	27	oui	18		45	
Laval Didactique (cours)	33	oui	12		45	4
UdeM Psychoéducation (recherche)	15	oui	18	Stage (12)	45	
Moyenne	33,8		17,5		48,2	6

Constat

- La structure des programmes hors Québec est aussi variée que celle des programmes québécois. Il faut toutefois noter que la structure des programmes québécois semble beaucoup plus homogène pour ce qui est du nombre total de crédits que compte une maîtrise, tous types et domaines confondus.

ANNEXE 2
GRILLE DES COMPÉTENCES (CREPUQ)

DESCRIPTION	Grade de maîtrise Orientation professionnelle	Grade de maîtrise Orientation de recherche
Structure globale du programme et résultats attendus	<p>Les programmes de maîtrise professionnelle prennent appui sur les connaissances et les compétences acquises lors des études pertinentes de premier cycle et ils exigent plus de connaissances spécialisées et d'autonomie intellectuelle qu'un programme de baccalauréat. En grande partie, l'apprentissage qui y est réalisé se situe à la fine pointe des développements les plus récents dans la discipline.</p> <p>Les étudiants doivent faire preuve d'originalité dans l'application de connaissances et ils doivent comprendre comment la recherche contribue à repousser les limites du savoir. Les étudiants doivent traiter des questions complexes de façon à la fois systématique et créatrice, et ils doivent démontrer de l'originalité dans l'analyse et la résolution de problèmes.</p> <p>Ces programmes recrutent généralement des étudiants qui détiennent un baccalauréat ou des personnes qui ont fait des études menant à l'exercice d'une profession et dont la formation scolaire est variée.</p> <p>Ces programmes fournissent aux étudiants une sélection de cours et d'exercices visant à les préparer à une profession ou à la pratique en milieu de travail ou, pour les étudiants déjà engagés dans la profession ou le marché du travail, à leur offrir un approfondissement de leur base de connaissances et de leurs compétences en tant que professionnels/praticiens.</p> <p>Exemples : MSW (Travail social), MHA (Administration de la santé), MPS (Administration publique), MHRM (Gestion des ressources humaines), M. Eng. (Génie).</p>	<p>Les programmes de maîtrise axés sur la recherche prennent appui sur les connaissances et les compétences acquises lors des études pertinentes de premier cycle et ils exigent plus de connaissances spécialisées et d'autonomie intellectuelle que les programmes de baccalauréat. En grande partie, l'apprentissage qui y est réalisé se situe à la fine pointe des développements les plus récents dans la discipline.</p> <p>Les étudiants doivent faire preuve d'originalité dans l'application de connaissances et ils doivent comprendre comment la recherche contribue à repousser les limites du savoir. Les étudiants doivent traiter des questions complexes de façon à la fois systématique et créatrice, et ils doivent démontrer de l'originalité dans l'analyse et la résolution de problèmes.</p> <p>Les programmes de maîtrise axés sur la recherche sont habituellement offerts aux diplômés de programmes (de premier cycle ou professionnels) dans des domaines reliés à la discipline ou aux étudiants ayant suivi une scolarité propédeutique les préparant pour des études de deuxième cycle dans la discipline. L'objectif principal y est le développement des compétences analytiques, méthodologiques, de recherche, d'interprétation et de présentation nécessaires aux études de doctorat ou à l'occupation d'un poste de leadership dans la société. Habituellement, ces programmes reposent sur la production d'un mémoire réalisé sous la supervision d'un professeur, l'étudiant doit y démontrer des habiletés avancées de recherche. Certains programmes sont basés sur la scolarité; ils exigent que les étudiants démontrent, dans le cadre de leurs cours, des habiletés analytiques, méthodologiques, de recherche, d'interprétation et de démonstration. Exemples : programmes de maîtrise dans les sciences humaines et sociales; programmes de M. Sc. (sciences) ou de MAsc. (génie).</p>
Préparation à la carrière et aux études avancées	Les titulaires de la maîtrise possèdent toutes les qualités requises pour œuvrer professionnellement dans des situations qui nécessitent un jugement solide, le sens des responsabilités ainsi que de l'initiative et ce, dans des environnements professionnels complexes et imprévisibles.	Les titulaires de la maîtrise possèdent toutes les qualités requises pour œuvrer professionnellement dans des situations qui nécessitent un jugement solide, le sens des responsabilités ainsi que de l'initiative et ce, dans des environnements professionnels complexes et imprévisibles.
Durée du programme	Un programme de maîtrise dure habituellement entre trois et cinq trimestres (entre 45 et 60 crédits, ou l'équivalent).	Un programme de maîtrise dure habituellement entre trois et cinq trimestres (entre 45 et 60 crédits, ou l'équivalent).

DESCRIPTION	Grade de maîtrise Orientation professionnelle	Grade de maîtrise Orientation de recherche
Attentes	Ce diplôme est décerné aux étudiants ayant démontré :	Ce diplôme est décerné aux étudiants ayant démontré :
Profondeur et étendue des connaissances propres au champ d'étude	une compréhension systématique de la connaissance et une conscience critique des problèmes actuels et/ou des nouvelles idées, dont une bonne partie est à la pointe de la discipline ou est basée sur des développements à la pointe de la discipline académique, du champ d'étude ou du champ d'exercice professionnel;	une compréhension systématique de la connaissance et une conscience critique des problèmes actuels et/ou des nouvelles idées, dont une bonne partie est à la pointe de la discipline ou est basée sur des développements à la pointe de la discipline académique, du champ d'étude ou du champ d'exercice professionnel;
Profondeur et étendue des connaissances à l'extérieur du champ d'étude	suffisamment d'ampleur et de profondeur de connaissances en dehors du champ d'étude et/ou de la discipline quand il le faut pour effectuer de projets de recherche ou pour résoudre des problèmes professionnels;	suffisamment d'ampleur et de profondeur de connaissances en dehors du champ d'étude et/ou de la discipline quand il le faut pour effectuer de projets de recherche ou pour résoudre des problèmes professionnels;
Compréhension de la méthodologie et des concepts de base	a. de l'originalité dans l'application des connaissances en même temps qu'une compréhension pratique de la manière dont les techniques reconnues de recherche et d'enquête sont employées pour créer et interpréter des connaissances dans la discipline; b. la capacité d'utiliser une variété d'outils de recherche spécialisée (ou l'équivalent) et de techniques d'enquête; c. une compréhension des concepts de base permettant à l'étudiant (i) d'évaluer la recherche actuelle et les activités avancées d'érudition dans la discipline, et (ii) d'évaluer et critiquer les méthodologies utilisées et, le cas échéant, de proposer de nouvelles hypothèses et/ou interprétations;	a. de l'originalité dans l'application des connaissances en même temps qu'une compréhension pratique de la manière dont les techniques reconnues de recherche et d'enquête sont employées pour créer et interpréter des connaissances dans la discipline; b. la capacité d'utiliser une variété d'outils de recherche spécialisée (ou l'équivalent) et de techniques d'enquête; c. une compréhension des concepts de base permettant à l'étudiant (i) d'évaluer la recherche actuelle et les activités avancées d'érudition dans la discipline, et (ii) d'évaluer et critiquer les méthodologies utilisées et, le cas échéant, de proposer de nouvelles hypothèses et/ou interprétations;
Niveau de la capacité d'analyse	a. une vaste compréhension et une application créatrice des concepts, principes et techniques dans leur propre recherche, leurs activités avancées d'érudition ou dans leur champ d'exercice professionnel; b. la capacité de traiter des problèmes complexes et de porter des jugements fondés sur des principes et techniques reconnus;	a. une vaste compréhension et une application créatrice des concepts, principes et techniques dans leur propre recherche, leurs activités avancées d'érudition ou dans leur champ d'exercice professionnel; b. la capacité de traiter des problèmes complexes et de porter des jugements fondés sur des principes et techniques reconnus;
Niveau de la capacité d'appliquer connaissances	de l'autonomie et de l'originalité dans l'approche et la résolution de problème, comme dans la planification et l'exécution de tâches à un niveau professionnel ou équivalent;	de l'autonomie et de l'originalité dans l'approche et la résolution de problème, comme dans la planification et l'exécution de tâches à un niveau professionnel ou équivalent;
Compétence et autonomie professionnelle	a. la capacité de s'auto évaluer et d'assumer la responsabilité d'augmenter leur niveau de connaissance et de compréhension et de développer de nouvelles compétences d'un niveau élevé; b. les qualités et les compétences transférables nécessaires pour travailler dans un milieu qui exige d'être autonome, responsable et capable d'initiative, prendre des décisions dans des contextes complexes et imprévisibles et assumer les exigences d'apprentissage personnel essentiel au développement professionnel continu;	a. la capacité de s'auto évaluer et d'assumer la responsabilité d'augmenter leur niveau de connaissance et de compréhension et de développer de nouvelles compétences d'un niveau élevé; b. les qualités et les compétences transférables nécessaires pour travailler dans un milieu qui exige d'être autonome, responsable et capable d'initiative, prendre des décisions dans des contextes complexes et imprévisibles et assumer les exigences d'apprentissage personnel essentiel au développement professionnel continu;

DESCRIPTION	Grade de maîtrise Orientation professionnelle	Grade de maîtrise Orientation de recherche
Niveau des compétences de communication	la capacité de communiquer clairement des problèmes et des conclusions à des publics spécialisés et non spécialisés;	la capacité de communiquer clairement des problèmes et des conclusions à des publics spécialisés et non-spécialisés;
Conscience des limites des connaissances	une appréciation de la complexité des connaissances et de leur compréhension, et des contributions que peuvent apporter diverses interprétations, méthodes et disciplines.	une appréciation de la complexité des connaissances et de leur compréhension, et des contributions que peuvent apporter diverses interprétations, méthodes et disciplines.

ANNEXE 3

ANALYSE DÉTAILLÉE DES ABANDONS POUR LA COHORTE QUÉBÉCOISE 2000

Comme mentionné au chapitre 4, tous les changements de programme, y compris les passages directs au doctorat, ont été comptés comme étant des abandons. La présente annexe offre une analyse exhaustive des types d'abandons.

Note : Dans la présente étude, un étudiant qui abandonne son programme de maîtrise dans son établissement d'origine pour en débiter un autre dans un autre établissement ne sera pas comptabilisé dans les abandons pour changement de programme puisque cette information n'est pas connue (et ne peut donc pas être fournie) par les universités et écoles participant à la présente étude. En conséquence, cet étudiant est considéré comme avoir complètement abandonné ses études.

A) Abandons pour changement de programme intra-institutionnel

Il est possible qu'un étudiant ait abandonné son programme pour poursuivre un autre programme d'études supérieures à l'intérieur du même établissement, par exemple un changement d'un programme de recherche vers un programme de cours ou d'un domaine d'études à un autre. Les informations sur les abandons pour changements de programme intra-institutionnels ont pu être recueillies pour tous les établissements à l'exception de l'Université de Montréal. C'est ainsi que dans cette section, le nombre total d'abandons de référence est 1 879 au lieu de 2 206 provenant du tableau 17.

Selon le tableau 26, les changements de programme intra-institutionnels constituent 47,2 % de tous les abandons à la maîtrise de cours et 46,3 % de ceux à la maîtrise de recherche. Cependant, encore une fois, les taux varient largement selon les domaines d'études et le type de programmes (de 15,6 % à 81,4 %). Les sciences de la santé ont le taux le plus élevé d'abandon pour changement de programme intra-institutionnel, tant à la maîtrise de recherche qu'à la maîtrise de cours. Par contre, à la maîtrise de cours, le taux d'abandon pour changement de programme institutionnel le plus bas est en sciences appliquées alors qu'à la maîtrise de recherche, il est en droit.

Tableau 26 – Nombre et proportion des abandons pour changement de programme intra-institutionnel – Cohorte automne 2000 (portrait à l'automne 2005)

Domaines d'études	Maîtrise cours		Maîtrise recherche	
	Abandons (obligés et volontaires) ¹⁰	Abandons pour changement de programme	Abandons (obligés et volontaires)	Abandons pour changement de programme
Arts	17	12 (70,6%)	20	8 (40,0%)
Droit	32	16 (50,0%)	32	5 (15,6%)
Lettres	25	18 (72,0%)	115	70 (60,9%)
Sciences administratives	382	175 (45,8%)	94	24 (25,5%)
Sciences appliquées	155	50 (32,3%)	189	112 (59,3%)
Sciences de la santé	26	19 (73,1%)	70	57 (81,4%)
Sciences de l'éducation	114	53 (46,5%)	76	29 (38,2%)
Sciences humaines	139	75 (54,0%)	263	110 (41,8%)
Sciences pures	7	5 (71,4%)	123	40 (32,5%)
Total	897	423 (47,2%)	982	455 (46,3%)

¹⁰ Excluant les abandons de l'Université de Montréal.

Les tableaux 27 et 28 présentent les abandons pour changements de programme intra-institutionnels selon le trimestre d'abandon. Pour la maîtrise cours, 39 % des abandons pour changement de programme s'effectuent deux trimestres ou moins après le début des études et 71,6 % en cinq trimestres ou moins.

Tableau 27 – Nombre et proportion d'abandons pour changement de programme intra-institutionnel selon le trimestre d'abandon – Maîtrise cours – Cohorte automne 2000 (portrait à l'automne 2005)

	Abandons pour changement de programme	Abandons après 2 trimestres ou moins	Abandons après 3 à 5 trimestres	Abandons après 6 à 8 trimestres	Abandons après 9 à 11 trimestres	Abandons après 12 trimestres et plus
Arts	12	7 (58,3%)	4 (33,3%)	1 (8,3%)	0 (0,0%)	0 (0,0%)
Droit	16	5 (31,3%)	9 (56,3%)	2 (12,5%)	0 (0,0%)	0 (0,0%)
Lettres	18	9 (50,0%)	3 (16,7%)	4 (22,2%)	1 (5,6%)	1 (5,6%)
Sciences administratives	175	55 (31,4%)	62 (35,4%)	34 (19,4%)	16 (9,1%)	8 (4,6%)
Sciences appliquées	50	18 (36,0%)	24 (48,0%)	6 (12,0%)	2 (4,0%)	0 (0,0%)
Sciences de la santé	19	7 (36,8%)	0 (0,0%)	5 (26,3%)	2 (10,5%)	5 (26,3%)
Sciences de l'éducation	53	24 (45,3%)	16 (30,2%)	8 (15,1%)	2 (3,8%)	3 (5,7%)
Sciences humaines	75	37 (49,3%)	18 (24,0%)	16 (21,3%)	3 (4,0%)	1 (1,3%)
Sciences pures	5	3 (60,0%)	2 (40,0%)	0 (0,0%)	0 (0,0%)	0 (0,0%)
Total Maîtrise cours	423	165 (39,0%)	138 (32,6%)	76 (18,0%)	26 (6,1%)	18 (4,3%)

À la maîtrise recherche, les abandons pour changement de programme se font un plus tardivement qu'à la maîtrise cours : seulement 27,5 % de ces abandons se font deux trimestres ou moins après le début des études et 55,9 % en cinq trimestres ou moins.

Tableau 28 – Nombre et proportion d'abandons pour changement de programme intra-institutionnel selon le trimestre d'abandon – Maîtrise recherche – Cohorte automne 2000 (portrait à l'automne 2005)

	Abandons pour changement de programme	Abandons après 2 trimestres ou moins	Abandons après 3 à 5 trimestres	Abandons après 6 à 8 trimestres	Abandons après 9 à 11 trimestres	Abandons après 12 trimestres et plus
Arts	8	2 (25,0%)	1 (12,5%)	0 (0,0%)	2 (25,0%)	3 (37,5%)
Droit	5	1 (20,0%)	1 (20,0%)	1 (20,0%)	2 (40,0%)	0 (0,0%)
Lettres	70	22 (31,4%)	13 (18,6%)	16 (22,9%)	11 (15,7%)	8 (11,4%)
Sciences administratives	24	2 (8,3%)	11 (45,8%)	5 (20,8%)	1 (4,2%)	5 (20,8%)
Sciences appliquées	112	28 (25,0%)	33 (29,5%)	28 (25,0%)	12 (10,7%)	11 (9,8%)
Sciences de la santé	57	13 (22,8%)	20 (35,1%)	14 (24,6%)	2 (3,5%)	8 (14,0%)
Sciences de l'éducation	29	8 (27,6%)	9 (31,0%)	4 (13,8%)	4 (13,8%)	4 (13,8%)
Sciences humaines	110	38 (34,5%)	22 (20,0%)	19 (17,3%)	13 (11,8%)	18 (16,4%)
Sciences pures	40	11 (27,5%)	19 (47,5%)	4 (10,0%)	4 (10,0%)	2 (5,0%)
Total Maîtrise recherche	455	125 (27,5%)	129 (28,4%)	91 (20,0%)	51 (11,2%)	59 (13,0%)

Parallèlement à l'ensemble des abandons, les abandons pour changement de programme se font surtout en début de programme, comme le montre la figure 8. Ce qui est étonnant, c'est que 24,2 % des abandons pour changement de programme à la maîtrise recherche aient lieu après 9 trimestres, ou 3 ans, soit au moins une année après la durée normale réglementaire des études de maîtrise. De plus, puisque normalement les études à la maîtrise recherche sont effectuées à temps plein, il y a là une problématique particulière à étudier.

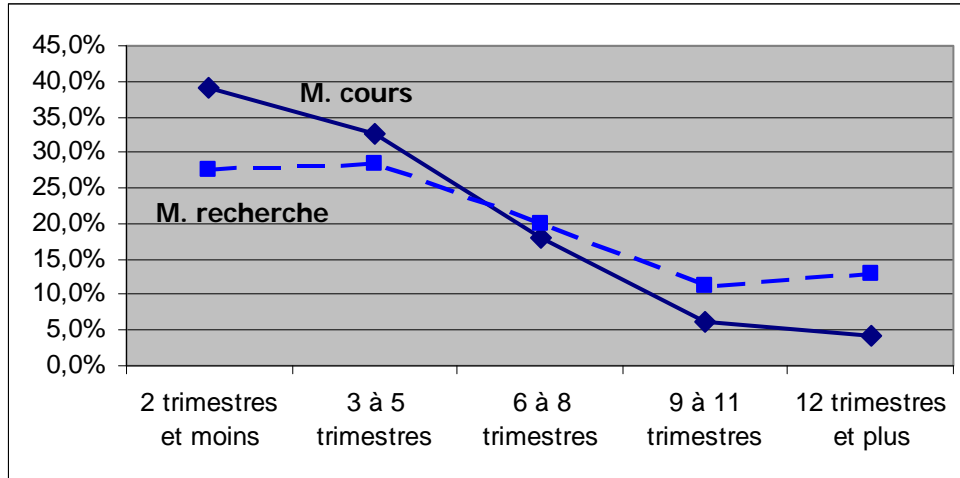


Figure 8 – Répartition selon le trimestre d'abandon – Changement de programme intra-institutionnel – Cohorte automne 2000 (portrait à l'automne 2005)

Constats

- Les changements de programme intra-institutionnels constituent 46,7 % des abandons totaux.
- 39 % des abandons pour changement de programme s'effectuent 2 trimestres ou moins après le début des études à la maîtrise cours comparativement à 27,2 % à la maîtrise recherche.
- 71,6 % des abandons pour changement de programme s'effectuent en 5 trimestres ou moins à la maîtrise cours comparativement à 55,9 % à la maîtrise recherche.
- 24,2 % des abandons pour changement de programme à la maîtrise recherche et ont lieu après 9 trimestres, ou 3 ans, soit au moins une année après la durée normale réglementaire prévue pour des études de maîtrise.

B) Abandons obligés

Des informations ont également pu être recueillies sur une deuxième catégorie d'abandons, soit les abandons obligés ou, autrement dit, les exclusions de programmes. Toutefois, les données sur les abandons obligés n'ont pu être fournies que par l'Université Laval, HEC Montréal, l'École Polytechnique et l'Université de Sherbrooke donc pour 39,7 % (876) du total des abandons. Sur les 876 abandons de ces établissements, seulement 8,2 % (72) sont des abandons obligés. De ces abandons obligés, 64 % (46) ont eu lieu deux trimestres ou moins après le début des études. Tel qu'il a été démontré par la figure 9, les abandons obligés s'effectuent généralement plus tôt que les abandons pour changement de programme ainsi que pour l'ensemble des abandons. De plus, selon les données recueillies pour les quatre établissements, aucun abandon obligé n'a été effectué après 11 trimestres d'inscription.

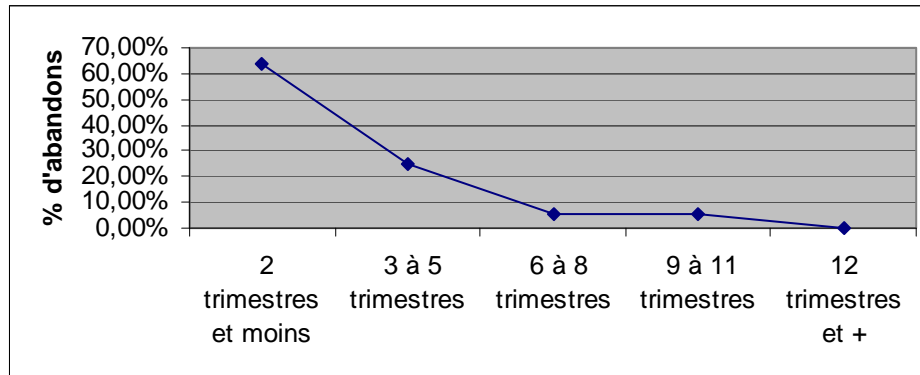


Figure 9 – Répartition selon le trimestre d'abandon – Abandons obligés – Cohorte automne 2000 (portrait à l'automne 2005)

Constats

- Les abandons obligés constituent un faible pourcentage du nombre total d'abandons (moins de 10 %).
- Les abandons obligés sont effectués généralement plus tôt que les abandons pour changement de programme.

C) Abandons des études dans l'établissement d'origine

Bien que les données sur les abandons pour changement de programme n'aient pu être fournies par tous les établissements, il est tout de même possible d'estimer le nombre d'abandons du programme d'origine dans l'établissement d'origine. Les données du tableau 29 ont pu être obtenues en soustrayant les abandons pour changement de programme du nombre total d'abandons. Les abandons des études présentés ici incluent les abandons obligés ou exclusions. Il convient de rappeler qu'il est possible que certains des étudiants ayant abandonné leur programme d'origine aient pu s'inscrire par la suite dans un autre établissement.

Ainsi, le taux d'abandon des études dans l'établissement d'origine est pratiquement le même à la maîtrise recherche qu'à la maîtrise cours : 52,8 % des abandons obligés et volontaires à la maîtrise cours comparativement à 53,7 % de ceux à la maîtrise recherche. Cependant, les taux varient largement selon les domaines d'études et les programmes (de 18,6 % à 84,4 %). Les sciences appliquées ont le taux le plus élevé d'abandon des études à la maîtrise cours alors que le taux le plus élevé à la maîtrise recherche est en droit. Le taux d'abandon des études dans l'établissement d'origine le plus bas se trouve en sciences de la santé, à la maîtrise cours comme à la maîtrise recherche.

Tableau 29 – Nombre et proportion des abandons des études dans l'établissement d'origine – Cohorte automne 2000 (portrait à l'automne 2005)

Domaines d'études	Maîtrise cours		Maîtrise recherche	
	Abandons (obligés et volontaires) ¹¹	Abandons des études dans l'établissement d'origine	Abandons (obligés et volontaires)	Abandons des études dans l'établissement d'origine
Arts	17	5 (29,4%)	20	12 (60,0%)
Droit	32	16 (50,0%)	32	27 (84,4%)
Lettres	25	7 (28,0%)	115	45 (39,1%)
Sciences administratives	382	207 (54,2%)	94	70 (74,5%)
Sciences appliquées	155	105 (67,7%)	189	77 (40,7%)
Sciences de la santé	26	7 (26,9%)	70	13 (18,6%)
Sciences de l'éducation	114	61 (53,5%)	76	47 (61,8%)
Sciences humaines	139	64 (46,1%)	263	153 (58,8%)
Sciences pures	7	2 (28,6%)	123	83 (67,5%)
Total	897	474 (52,8%)	982	527 (53,7%)

Les tableaux 30 et 31 présentent les abandons des études dans l'établissement d'origine selon le trimestre d'abandon. Pour la maîtrise cours, 53,8 % des abandons des études dans l'établissement d'origine s'effectuent deux trimestres ou moins après le début des études et 83,5 % en cinq trimestres ou moins. En comparaison avec les abandons pour changement de programme, une plus grande proportion des étudiants en maîtrise cours abandonnent leurs études dans l'établissement d'origine après 2 trimestres; ceci est également vrai après 5 trimestres.

Tableau 30 – Nombre et proportion des abandons des études dans l'établissement d'origine – Maîtrise cours – Cohorte automne 2000 (portrait à l'automne 2005)

	Abandons des études	Abandons après 2 trimestres ou moins	Abandons après 3 à 5 trimestres	Abandons après 6 à 8 trimestres	Abandons après 9 à 11 trimestres	Abandons après 12 trimestres et plus
Arts	5	2 (40,0%)	2 (40,0%)	0 (0,0%)	1 (20,0%)	0 (0,0%)
Droit	16	9 (56,2%)	7 (43,8%)	0 (0,0%)	0 (0,0%)	0 (0,0%)
Lettres	7	2 (28,6%)	4 (57,1%)	0 (0,0%)	1 (14,3%)	0 (0,0%)
Sc. administratives	207	108 (52,2%)	67 (32,4%)	29 (14,0%)	2 (1,0%)	1 (0,5%)
Sc. appliquées	105	64 (61,0%)	25 (23,8%)	8 (7,6%)	6 (5,7%)	2 (1,9%)
Sc. de la santé	7	3 (42,9%)	2 (28,6%)	2 (28,6%)	0 (0,0%)	0 (0,0%)
Sc. de l'éducation	61	27 (44,3%)	19 (31,1%)	9 (14,8%)	6 (9,8%)	0 (0,0%)
Sc. humaines	64	38 (59,4%)	15 (23,4%)	5 (7,8%)	3 (4,7%)	3 (4,7%)
Sc. pures	2	2 (100,0%)	0 (0,0%)	0 (0,0%)	0 (0,0%)	0 (0,0%)
Total cours	474	255 (53,8%)	141 (29,7%)	53 (11,2%)	19 (4,0%)	6 (1,3%)

¹¹ Dans cette section, le nombre total d'abandons de référence est 1 879 au lieu de 2 206 puisque les données excluent l'Université de Montréal.

À la maîtrise recherche, 39,5 % des abandons des études dans l'établissement d'origine s'effectuent 2 trimestres ou moins après le début des études et 67,6 % en 5 trimestres ou moins; ces proportions sont plus faibles qu'à la maîtrise cours ce qui laisse croire qu'une plus grande proportion d'étudiants en maîtrise recherche abandonnent leurs études plus tardivement qu'en maîtrise cours. En comparaison avec les abandons pour changement de programme, une plus grande proportion des étudiants en maîtrise recherche abandonnent leurs études dans l'établissement d'origine après 2 trimestres; ceci est également vrai après 5 trimestres.

Tableau 31 – Abandons des études dans l'établissement d'origine – Maîtrise recherche – Cohorte automne 2000 (portrait à l'automne 2005)

	Abandons des études	Abandons après 2 trimestres ou moins	Abandons après 3 à 5 trimestres	Abandons après 6 à 8 trimestres	Abandons après 9 à 11 trimestres	Abandons après 12 trimestres et plus
Arts	12	5 (41,7%)	4 (33,3%)	3 (25,0%)	0 (0,0%)	0 (0,0%)
Droit	27	8 (29,6%)	6 (22,2%)	7 (25,9%)	4 (14,8%)	2 (7,4%)
Lettres	45	23 (51,1%)	16 (35,6%)	4 (8,9%)	2 (4,4%)	0 (0,0%)
Sc. administratives	70	18 (25,7%)	23 (32,9%)	13 (18,6%)	13 (18,6%)	3 (4,3%)
Sc. appliquées	77	34 (44,2%)	13 (16,9%)	14 (18,2%)	11 (14,3%)	5 (6,5%)
Sc. de la santé	13	7 (53,8%)	3 (23,1%)	2 (15,4%)	1 (7,7%)	0 (0,0%)
Sc. de l'éducation	47	28 (59,6%)	11 (23,4%)	5 (10,6%)	3 (6,4%)	0 (0,0%)
Sc. humaines	153	57 (37,3%)	43 (28,1%)	35 (22,9%)	12 (7,8%)	6 (3,9%)
Sc. pures	83	28 (33,7%)	29 (34,9%)	21 (25,3%)	5 (6,0%)	0 (0,0%)
Total recherche	527	208 (39,5%)	148 (28,1%)	104 (19,7%)	51 (9,7%)	16 (3,0%)

Comme pour les abandons pour changement de programme, les abandons du programme d'origine dans l'établissement d'origine se font surtout en début de programme, comme illustré à la figure 10. Seulement 12,7 % des abandons du programme d'origine dans l'établissement d'origine ont lieu après 9 trimestres, ou 3 ans, soit une année après la durée normale réglementaire prévue pour des études de maîtrise.

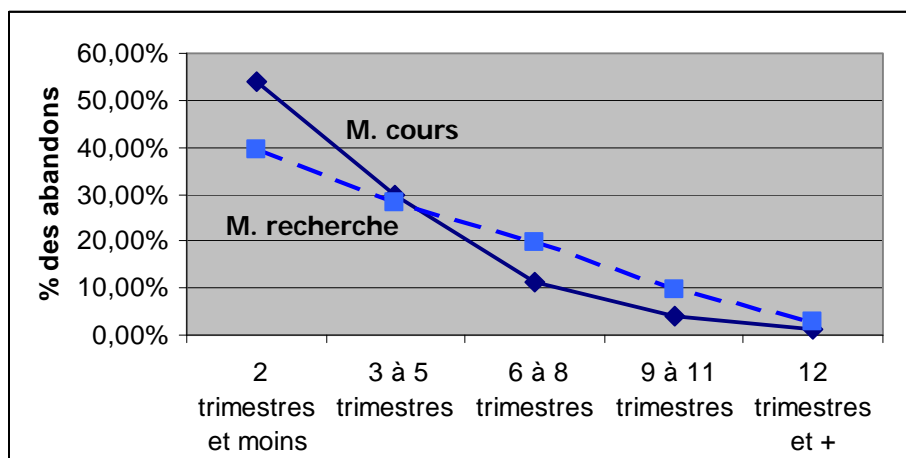


Figure 10 – Répartition selon le trimestre d'abandon – Programme d'origine dans l'établissement d'origine – Cohorte automne 2000 (portrait à l'automne 2005)

Constats

- Les abandons des études dans l'établissement d'origine constituent la moitié des abandons.
- 53,8 % des abandons des études dans l'établissement d'origine s'effectuent 2 trimestres ou moins après le début des études à la maîtrise cours comparativement à 39,5 % à la maîtrise recherche.
- 83,5 % des abandons des études dans l'établissement d'origine s'effectuent en 5 trimestres ou moins à la maîtrise cours comparativement à 67,6 % à la maîtrise recherche.
- Seulement 12,7 % des abandons des études dans l'établissement d'origine ont lieu après 9 trimestres, ou 3 ans, soit au moins une année après la durée normale réglementaire prévue pour des études de maîtrise.
- En général, les abandons des études dans l'établissement d'origine se font plus tôt que les abandons pour changement de programme.
-

D) Passages directs maîtrise-doctorat

Peu de données étaient disponibles sur les passages directs maîtrise-doctorat lors de la saisie en décembre 2005. Tout de même, des données ont été fournies par l'Université McGill, l'Université Concordia, l'Université de Montréal, l'École Polytechnique, l'Université de Sherbrooke et l'Université Laval.

Des 171 cas de passage direct recensés, 158 (92,4 %) avaient été effectués de la maîtrise recherche au doctorat. Ces passages ont été effectués, en moyenne, 5 trimestres après le début des études.

Par ailleurs, il faut noter qu'il y a eu 13 passages de la maîtrise cours au doctorat, et que ce passage a été effectué, en moyenne, 2,4 trimestres après le début des études.

Il est difficile de tirer d'autres conclusions sur la poursuite des études doctorales de ces étudiants provenant de la maîtrise cours puisque 60 % d'entre eux n'avaient pas complété leurs études à l'automne 2005. De plus, ces étudiants ne constituent que 3,3 % des étudiants de ces quatre établissements et 2,1 % la cohorte étudiée.

Synthèse des constats au sujet des abandons

Selon les données obtenues, il semble que les abandons se partagent presque également entre les abandons pour changement de programme et les abandons des études dans l'établissement d'origine (ces derniers incluant les abandons obligés et les abandons des étudiants ayant pu poursuivre leurs études dans un autre établissement). Bien que les taux d'abandons varient d'un domaine à l'autre, de manière générale, les étudiants à la maîtrise cours abandonnent plus tôt leurs études que ceux à la maîtrise recherche. Cet écart est davantage marqué pour les abandons des études. Les informations statistiques obtenues pour cette étude ne permettent pas de tirer des conclusions sur les raisons des délais dans l'abandon pour les programmes recherche.

Peu importe le type d'abandons ou de programmes, c'est généralement en début de programmes (2 trimestres ou moins) que les abandons sont les plus nombreux. Cependant, il est à souligner que 24,2 % des abandons pour changement de programme à la maîtrise recherche ont lieu après 9 trimestres, ou 3 ans, soit au moins une année après la durée normale réglementaire prévue pour des études de maîtrise. Ce taux n'est que de 12,7 % pour les abandons des études.

- En général, les abandons des études se font plus tôt que les abandons pour changement de programme; le quart de ces derniers ayant lieu après 9 trimestres soit une année après la durée normale réglementaire prévue des études de maîtrise.
- Les abandons obligés constituent un faible pourcentage du nombre total d'abandons (moins de 10 %).

- Les abandons obligés sont effectués généralement plus tôt que les abandons pour changement de programme.
- Il est difficile d'obtenir des établissements universitaires québécois des informations précises sur les passages directs maîtrise-doctorat. En moyenne, ce passage s'effectue 5 trimestres après le début des études de maîtrise.